Historicité et évolution du concept d'autogestion au Québec

Marie-Hélène Drapeau avec la collaboration d'Anna Kruzynski

Collectif de recherche sur l'autonomie collective

Le 10 novembre 2005

Introduction

La présente recherche porte sur l'autogestion et plus spécifiquement sur son historicité. Il sera question de mettre en lumière le concept d'autogestion et de suivre son évolution dans le temps ; en examinant particulièrement la situation actuelle au Québec, avec la montée des nouveaux mouvements sociaux et le courant alter-mondialiste. L'autogestion n'est pas née de la dernière pluie et ces vieux slogans «Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui» et «Produire, travailler et vivre autrement» sont le gage d'une idéologie qui s'est imposée, développée et qui a marqué la trame historique.

L'autogestion une utopie[1], un concept chargé historiquement[2], une idée creuse, une idée toujours neuve[3], une notion trop souvent galvaudée où certaines expériences se font accoler l'étiquette autogestionnaire par des intellectuelLEs.

« Hors d'un rayon d'environ deux mille cent vingt-trois pieds autour du campus universitaire moyen (et de ses périphériques cafés), on cherche en vain les exemples fructueux susceptibles de mériter autrement qu'à titre honorifique le diplôme d'autogestionnaire – et pour les mêmes raisons que les universités en décernent : se légitimer elles-mêmes en racolant des gens qui n'ont pas eu besoin d'elles pour réussir » (Simard, 1986 ; p.63).

L'autogestion ne s'est jamais réalisée à grande échelle et de façon continue dans le temps ce qui a pour conséquence la difficulté d'en tirer des conclusions pertinentes ou de

[1] Le mot utopie est largement associé au concept d'autogestion. Certains auteurs emploient ce qualificatif pour dénoncer la démarche naïve de ce projet de société, alors que d'autres parlent plutôt d'une utopie réaliste. Par exemple, Fiant caractérise l'autogestion comme une utopie ; un mouvement profond et irrésistible de l'histoire contemporaine, mais également ayant de la difficulté à surmonter ses contradictions (Fiant, 2003). Bref, le mot utopie revient constamment dans les écrits.

[2] « Au-delà de cette difficulté récurrente de définition de l'autogestion et d'élaboration d'une grille d'analyse et d'interprétation dont les mailles ne soient ni trop serrées ni trop lâches (…) le concept recèle une charge politique, utopique et émotionnelle aussi forte » (Corpet, 1982 ; p.49).

[3] « L'autogestion une idée toujours neuve » est le titre d'un document publié en 2005 par la NÉFAC et Alternative Libertaire.

transposer les expériences. D'ailleurs, selon Corpet, il semblerait plus opportun d'utiliser l'expression «des autogestions» au lieu d'une autogestion faisant référence à un seul mode d'emploi (Corpet, 1982). L'auteur explique : «En raison de cette multiplication des formules théoriques et des manifestations pratiques (…) «habitat autogéré», «autogestion des luttes», «autogestion pédagogique», «autogestion sociale», «socialisme autogestionnaire», il serait plus exact de parler des autogestions plutôt que d'une autogestion entendue comme un modèle unique et universel de transformation sociale, valable et transposable en tous lieux et en toutes circonstances» (Corpet, 1982 ; p.70).

Il n'y a pas de définition universelle de l'autogestion comme il est possible de le constater de par la polysémie du terme et de son contenu flou (Georgi, 2003). Les diverses interprétations possibles du concept d'autogestion n'est pas étranger à son pouvoir d'attraction. Voilà entre autre pourquoi l'autogestion est aussi séduisante ou du moins a marqué l'imaginaire dans les années 1970 ; plusieurs courants l'ont interprété selon leurs convictions et ligne de pensée. En ce sens, « Gauchistes et réformistes, libertaires et technocrates, chrétiens et sociaux-démocrates, marginaux et syndicalistes s'en réclament» (Georgi, 1999 ; p.58). Cependant, cette citation qui s'appliquait dans les années 1970, se retrouve désuète actuellement, où l'autogestion n'est plus au cœur des projets de société. Pucciarelli associe l'autogestion d'aujourd'hui à un principe de base lié essentiellement à une pratique libertaire (Pucciarelli, 1999).

L'autogestion est issue de différents courants d'auteurs libertaires et marxistes critiques qui ont fait évoluer ce concept dans le temps. Mothé affirme que : «l'autogestion s'appuie sur deux idéologies de base, l'une libertaire dont les Pères Fondateurs se trouvent en France avec Proudhon de même qu'en Russie avec Bakounine et Kropotkine, et l'autre marxiste avec ses nombreux théoriciens» (Mothé, 1980 ; p.12). Corpet quant à lui ajoute le courant des utopies critiques où se situent entre autre Saint-Simon, Fourrier et Owen (Corpet, 1982 ; p.72). Pour Georgi, il est également important de souligner que les adeptes de l'autogestion proviennent d'horizons différents tels des milieux intellectuel et militant (Georgi, 2003).

Lorsqu'il est question de définir l'autogestion, plusieurs auteurs le traduisent dans le sens étymologique du terme soit la gestion de l'entreprise par les travailleurs eux-mêmes (Sallon, 1976), (Lemay, 2002), (Georgi, 2003). En fait, le terme autogestion est issu d'une traduction littérale du serbo-croate «samoupravvlje» qui renvoie à l'expérience des usines autogérées par les travailleurs eux-mêmes dans la Yougoslavie titiste en 1950 (Georgi, 1999). Puis, dans un deuxième temps, l'expérience de l'Algérie -l'autogestion des terres abandonnées par les paysans- élargit géographiquement le champ d'application de ce terme, chargé d'un contenu idéologique qui dépasse l'expérience yougoslave. Bourdet & Guillerm soulignent que le concept d'autogestion, projeté sur la scène française faisant référence au système yougoslave, renvoie à une situation ambiguë, imprécise et divergente selon les différents observateurs (Bourdet & Guillerm, 1975). Arvon, de son côté, choisit de se référer aux termes anglo-saxons « self-government »[4] et « self-management »[5] qui combinés[6] situent davantage le concept d'autogestion dans une perspective humaine, ajoutant le politique à l'économique au terme « samoupravvlje » faisant référence aux travailleurs dans les usines. Dans une autre perspective, celle de la Fédération des communistes libertaires du Nord-Est (NÉFAC), les anarchistes refusent de limiter leur interprétation de l'autogestion à la Yougoslavie, cette définition n'ayant pas d'intérêt pour eux, d'un point de vue révolutionnaire. Cette définition confine le travailleur à un rôle passif de consultation par rapport à l'État ou à l'employeur, car il est davantage question de cogestion plutôt que d'autogestion. En ce sens, la NÉFAC préfère se référer au terme «samo-uppravlenija» mis en application par Bakounine pour désigner l'auto-gouvernement des classes populaires. Pour la NÉFAC, l'auto-gouvernement des classes populaires signifie une prise en charge réelle des individus par eux-mêmes au lieu d'un assujettissement à une figure d'autorité (Nestor, 2005).

Selon Bourdet & Guillerm, l'histoire de l'autogestion, en ne s'attardant pas sur le fonctionnement des sociétés primitives, prend son essence avec les conseils ouvriers

---

[4]« self-government : traduit la volonté du citoyen de participer activement au fonctionnement de la démocratie en supprimant le plus possible la distance qui le sépare du pouvoir » (Arvon, 1980 ; p.3).
[5] « self-management : exprime le dessein de transférer, partiellement ou totalement, le pouvoir décisionnel entre les mains de tous les membres d'une entreprise » (Arvon, 1980 ; p.3).
[6] L'auteur explique qu'à la lumière de ces deux termes, l'autogestion comporte des aspects à la fois politiques et économiques (Arvon, 1980 ; p.3).

d'avant et d'après la première guerre mondiale pour se développer avec la Commune de Paris, les Soviets en Russie, le contrôle des usines en Allemagne et en Italie, les collectivités en Catalogne libertaire. Malgré le fait que l'autogestion a connu un certain recul lors de la révolution russe en 1917, l'idée a fait réapparition lors de la guerre en Espagne de 1936-1939 (Georgi, 2003). D'autres exemples, après la seconde guerre mondiale, illustrent ce type d'organisation, tels que la Tchécoslovaquie[7], l'insurrection Hongroise, l'Algérie[8], le Chili[9] et particulièrement la Yougoslavie, le modèle phare de l'autogestion française (Dezès, 2003), (Corpet, 1982) et (Bourdet & Guillerm, 1975).

Les fondements historiques de l'autogestion

Les penseurs anarchistes

L'autogestion tire ses racines du socialisme classique au XIXième siècle et particulièrement des courants anarcho-syndicalistes ou du syndicalisme révolutionnaire français. Tixier affirme qu'à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, le courant autogestionnaire existe et se reflète à travers les « différentes expressions de l'anarchisme » (Tixier, 1987 ; p.223). Certains penseurs anarchistes dont Proudhon, Bakounine et Kropotkine ont développé l'idée d'autogestion en esquissant des amorces de réflexions autour de ce type d'organisation. Bourdet stipule que depuis la naissance du mouvement ouvrier, l'aspiration autogestionnaire s'est imposée sur la scène de l'histoire (Bourdet & Guillerm, 1975). En fait, le concept d'autogestion tire son origine

---

[7]Selon Bourdet & Guillerm, la transposition du système soviétique en Tchécoslovaquie et ce sans l'apport de quelconque changement, rencontra des difficultés majeures en partie à cause du degré d'industrialisation développé de ce pays. Pour ces motifs, on tenta d'implanter dans les années 1960 des formes de participation pour les travailleurs, sans succès. La Tchécoslovaquie de cette époque renvoie aux conseils d'ouvriers. Selon les auteurs, «on pourrait s'étonner que des rapports de types autogestionnaires puissent s'établir entre «personnel» et «direction» sans mettre en question cette notion même de «direction». Il est vrai que ce n'étaient que des «formes embryonnaires de l'autogestion», une sorte de germination, commencée en 1966 et qui devait aboutir à la grande floraison du printemps de 1968. En fait, on était plus précisément en présence de formes de contrôle ouvrier» (Bourdet & Guillerm, 1975 ; p.189).

[8]Comme le soulignent Bourdet & Guillerm, «En Algérie, l'autogestion a pris des formes particulières et limitées». L'autogestion ne concerne que les terres abandonnées par les colons suite à la guerre de libération en 1962. En fait, les paysans se sont vus octroyer le droit d'autogérer les terres vacantes, par Ben Bella, qui décréta la légalisation de l'autogestion des biens vacants en 1963, dans la mesure où les anciens propriétaires ne souhaitent pas reprendre leurs biens, en l'occurrence leurs terres (Bourdet & Guillerm, 1975 ; p.177).

[9]Les expériences au Chili sont marquées par les entreprises autogérées sous Allende (Lemay, 2002).

essentiellement des luttes des travailleurs dans les usines. Dans cette même perspective, Godbout précise que le concept d'autogestion et l'idéal autogestionnaire sont nés au XIXe siècle et se sont développés afin de répondre à certaines problématiques créées par le système de production dans la société capitaliste (Godbout, 1986). Afin de pallier à la domination et à l'exploitation, le mouvement autogestionnaire concentre ses réflexions autour de modèles de relations alternatifs au mode capitaliste à l'intérieur du système de production (Godbout, 1986). Ces modèles tendent tous à ce que les travailleurs s'approprient le pouvoir et le redistribue de façon plus égalitaire entre eux.

Charles Fourier[10] (1773-1837) est l'un des premiers théoriciens de l'autogestion. Il énonce une critique des désordres sociaux crées par la société capitaliste et propose qu'elle soit réorganisée en associations de producteurs libres et autonomes –phalanstères- où le travail est fondé sur l'essor des passions (d'Allemagne, 1992), (Bourdet & Guillerm, 1975). Selon Debout, l'appel au monde nouveau de Fourier comporte deux buts ; «l'attraction industrielle» qui consiste à rendre le travail attrayant au même titre que les loisirs, les plaisirs, les fêtes et en second lieu «l'association la plus étendue et la plus économique en tous travaux». Ces deux dispositions étant inséparables pour Fourier (Debout, 1968 ; p.127).

La définition de l'autogestion de Fourrier met en perspective l'élaboration d'un nouveau projet de société basé sur de nouveaux rapports sociaux :

« L'autogestion c'est la projection idéale d'une société où la servitude, la confiscation de l'initiative et de la capacité de décider, la soumission impuissante aux dominations extérieures et, en définitive, l'exploitation de l'homme par l'homme serait supprimée » (Sallon, 1976).

---

[10] «L'autogestion passionnelle ou la théorie sociétaire de Charles Fourier» tel est le titre de l'article de Debout dans la revue *Autogestion,* associant Fourier à un précurseur de l'autogestion. L'auteure explique dans son texte que Fourier croyait en une révolution totale et partait de sa critique des associations forcées des Jésuites du Paraguay, afin d'alimenter sa réflexion sur l'élaboration de son projet de société. (Debout, 1968 ; p.125). L'utopiste prévoit en «Harmonie» la possibilité de vivre de façon complaisante sans travailler, une société où il est «interdit d'interdire» (Debout, 1968 ; p.127)

Un autre théoricien, Proudhon,[11](1809-1865) est l'un des premiers à proposer une conception antiétatique de la gestion économique, où il est question d'association mutuelle et de fédéralisme. Il est d'ailleurs reconnu comme étant le père de l'autogestion (Bancal, 1968). Partant de la prémisse «La propriété c'est le vol», les ouvriers doivent donc se réapproprier ce qui leur a été volé, les usines, pour ensuite s'associer ensemble et les gérer. Dans son ouvrage, Guérin fait un résumé des conditions de l'autogestion[12] selon Proudhon :

- «Les fonctions sont électives et les règlements soumis à l'approbation des associés.
- Les rémunérations sont proportionnées à la nature de la fonction, à l'importance du talent, à l'étendue de la responsabilité. Tout associé participe aux bénéfices dans la proportion de ses services.
- Chacun est libre de quitter à volonté l'association, de faire régler son temps et liquider ses droits.
- Les travailleurs associés choisissent leurs conducteurs, leurs ingénieurs, leurs architectes, leurs comptables. Proudhon met en relief que le prolétariat manque encore de capacité».

Proudhon et sa définition de l'autogestion va dans le même sens que son prédécesseur Fourier tout en apportant des précisions sur ce mode d'organisation visant l'ordre et la liberté. Proudhon parle «d'autonomie de la société»[13] qu'il définit comme «le pouvoir latent et la possibilité réelle que cette société possède de s'organiser et de se développer elle-même selon ses propres lois sociologiques – et ceci sans qu'aucun appareil productif ou politique, extérieur à elle, ne la domine par l'arbitraire de la prépondérance d'un capital ou l'omnipotence d'un état» (Bancal, 1968 ; p.149). De plus, il caractérise cette société autonome comme étant « Une société vivante et organisée, le plus haut degré de liberté et d'ordre auquel l'humanité puisse parvenir » (Guérin, 2003 ; p.90). Selon Bancal, «cette société «organiquement autonome» est elle-même constituée «d'un

[11] La citation suivante de Proudhon est tirée de l'ouvrage de Guérin :« Les instruments de production et d'échange ne doivent pas être confiés à l'État. Étant aux ouvriers qu'ils occupent ce que la ruche est aux abeilles, leur gestion est à confier à des associations ouvrières » (Guérin, 2003 ; p.75).

[12] Guérin énonce que cette conception libertaire de l'autogestion s'oppose à la conception autoritaire, étatique et paternaliste de Louis Blanc en 1849 (Guérin, 2003 ; p.75). Selon Arvon, Proudhon s'oppose fermement à la conception de Louis Blanc au nom de l'autonomie des personnes (Arvon, 1980; p. 8).

[13] «Si Proudhon ne peut employer le terme si récent d'autogestion, il n'a garde restreindre son acceptation d'une société autonome «agissant par elle-même», à la simple gestion d'une entreprise par son personnel (Bancal, Jean, 1968 ; p.149).

faisceau d'autonomie de groupes s'autogérant et s'auto-administrant, dont la vie et la survie sociales exigent la coordination, mais nullement la hiérarchisation» (Bancal, 1968 ; p.150).
Proudhon attire la sympathie étant lui-même ouvrier, une condition qui le prédispose à étudier le mouvement ouvrier à partir de 1840. Il est important de souligner que le discours de Proudhon relève une multitude de contradictions[14] dans l'élaboration de son projet de société. Toutefois, selon Guérin, il s'avère essentiel de prendre en considération le fait que les fondements de l'autogestion sont un terrain si nouveau qu'aucune personne ne peut servir de guide à Proudhon (Guérin, 2003 ; p.94).

Quelques années plus tard, un des disciples de Proudhon, Tolain, (1828-1897) publia un manifeste des soixante candidatures ouvrières aux élections[15] qui stipulait «La liberté du travail, le crédit, la solidarité, voilà nos rêves» faisant référence à la *Banque du Peuple* et aux coopératives (Bourdet & Guillerm, 1975 ; p.71). Tolain et d'autres ouvriers anglais fondèrent en 1864 *l'Association Internationale des travailleurs,* une structure qui permettra dorénavant aux travailleurs de se regrouper et d'étendre leurs revendications à différents milieux de travail (Guérin, 1987). Selon Doré, la *première Internationale* définissait le socialisme comme le système basé sur l'association des producteurs libres : ouvriers, paysans et soldats (Doré, 1996, ; p.187).

Puis, un autre théoricien, Bakounine (1814-1876), développa la théorie fédéraliste. En effet, comme le rapporte Baillargeon, il élabora une définition du fédéralisme comme fondement même de la société. Un mode d'organisation sociale non étatique fondé sur la spontanéité des masses (Baillargeon, 1999). Rejetant d'emblée le centralisme, ce dernier

---

[14] Selon Guérin, Proudhon s'oppose à la propriété, mais ne s'objecte pas à la possession, Proudhon est optimiste concernant les associations ouvrières et une décennie plus tard il devient très critique et sombre à leurs égards, il salue la percée du mutualisme dans le système capitaliste puis devient sceptique. De plus, Proudhon élabore une définition très contestable et contestée par les anarchistes communistes de la valeur du travail. En résumé, Guérin souligne que la pensée de Proudhon est plus ou moins articulée. Toutefois, comme l'indique Guérin, malgré ces contradictions, « il est passionnant d'assister à l'épanouissement d'une pensée créatrice toujours en mouvement, toujours en pleine recherche, jamais figée, jamais dogmatique, tumultueuse certes, se laissant parfois emporter par la boutade, l'improvisation, l'irréflexion, mais capable de se corriger, de se réviser, d'accepter l'enseignement des faits, d'évoluer à la lumière des expériences » (Guérin, 2003 ; p.94).
[15] Proudhon approuva le contenu du manifeste qui reprenait essentiellement ses idées, mais en tant qu'anarchiste désapprouva le caractère électoral (Bourdet & Guillerm, 1975 ; p.71).

va au-delà des théories de Proudhon et propose la propriété d'ordre collectiviste, ce qui le distingue de ce dernier. De son côté, Biard critique l'attitude «du praticien de l'action révolutionnaire», qui ne souci guère des masses populaires, les rejoignant qu'à titre d'agitateur, se définissant comme un «accoucheur» (Biard, 1977 ; p.77). Toutefois, il ajoute que «le projet socialiste de Bakounine n'est pas un projet technocratique dans lequel l'autogestion serait définie avant son existence même. Sa profonde foi dans la capacité créatrice de l'humanité libérée ne lui permettrait pas d'aller au-delà des directions générales. En cela, Bakounine est certainement un précurseur du mouvement autogestionnaire si on ne peut lui attribuer la paternité de l'autogestion elle-même (…) En posant les limites et les axes du socialisme anti-autoritaire, il reste l'un des principaux penseurs de l'autogestion» (Biard, 1977 ; p.93). Ensuite, soulignons l'apport de Kropotkine[16](1842-1921), considéré comme étant le dernier représentant de l'anarchisme classique. Selon Baillargeon, ce théoricien est connu pour ses théories sur l'entraide et l'autogestion comme projet de société (Baillargeon, 1999).

Les penseurs marxistes

Dans une autre perspective des anarchistes, Marx (1818-1883) a hésité concernant l'idée «d'autogestion», critiquant le «socialisme utopique». Selon lui, la première étape consiste à faire la révolution et ensuite laisser aux masses le soin de créer les organisations appropriées afin de parvenir à «la communauté humaine», l'entraînant dans des formules étatistes dès ses premières œuvres (Bourdet & Guillerm,, 1975). Par contre, Marx et son concept «d'autogouvernement des producteurs associés» se rapproche également du concept d'autogestion (Bourdet & Guillerm, 1975). Cependant, selon Arvon, la doctrine marxiste fait preuve «d'une indécision déroutante à l'égard de l'autogestion» (Arvon, 1980 ; p.18).

Bourdet & Guillerm affirment que la thèse de Lénine (1870-1924) et la pratique de ses disciples sont incompatibles avec l'autogestion. Il s'avère important de se commémorer

[16] Kropotkine (1842-1921) géographe, a porté l'espoir pendant la révolution russe que cette dernière prenne un ton libertaire et que les soviets l'emporteront (Baillargeon, 1999).

le célèbre slogan de Lénine en 1917 « tout le pouvoir aux soviets »,[17] un leurre pour certains anarchistes qui ont cru en cette affirmation, les fondements possibles d'une autogestion. Lénine veut remplacer l'État, une institution qui vise à défendre les intérêts de la bourgeoisie, par un État prolétarien afin d'opprimer à son tour la bourgeoisie et guider les masses. Selon Monière & Guay, le pouvoir n'est pas conféré aux soviets, mais au parti qui dirige et organise le prolétariat. En 1917, l'armée du peuple fut remplacée par une armée professionnelle (Monière & Guay, 1988 ; p. 78). Les écrits de Bourdet démontrent que pour Lénine, la classe ouvrière est incapable à elle seule de renverser le capitalisme, elle doit remettre son sort à une organisation spécialisée (Bourdet, 1968). L'expression «tout le pouvoir au soviet» qui aurait pu déboucher sur un mode d'organisation autogéré avait une toute autre signification pour Lénine voire en contradiction avec ce qu'est l'autogestion.

Selon Arvon, une autre figure importante de l'autogestion, la marxiste Rosa Luxembourg (1870-1919), opposée à Lénine, parle de spontanéité révolutionnaire, de la gestion de la société par les producteurs sous la forme de conseils ouvriers[18]. Les conseils ouvriers ont émergés à différents endroits en Europe, portant la voix des travailleurs organisés. Bourdet & Guillerm expliquent que les premières applications ou les premiers balbutiements du conseillisme, remontent à la Commune de Paris, mais les conseils ouvriers se développent avec la révolution russe en 1905. Finalement, les auteurs soulignent que toujours dans la même école de pensée, Anton Pannekoek (1873-1960), marxiste anti-léniniste s'est démarqué au niveau théorique de par sa tentative d'élaborer, pour une première fois, une définition de l'autogestion révolutionnaire dans son œuvre sur les conseils ouvriers (Bourdet & Guillerm, 1975).

---

[18] « Le conseil ouvrier constitue la forme la plus simple et la plus radicale de l'autogestion socialiste : les ouvriers s'emparent de l'entreprise et cherchent à la faire fonctionner par leurs propres moyens » (Arvon, 1980 ; p.39).

Définitions de l’autogestion

Après l’exploration des fondements de l’autogestion et de certaines connotations y étant rattachées, examinons certaines définitions d’auteurs d’horizons différents. Il existe plusieurs définitions de l’autogestion, selon dans quel courant idéologique se situent les auteurs. On peut distinguer deux types de définitions de l’autogestion ; l’une plus pratique à partir d’expériences concrètes de ce type d’organisation et l’autre plus théorique correspondant davantage à un projet de société. Les définitions suivantes sont d’ordre théorique et impliquent en tous les cas des transformations à différents niveaux débouchant sur un nouveau projet de société. Elles ont en commun une visée de transformation de la société, la prise en charge des individus par eux-mêmes en participant aux prises de décisions qui les concernent. L’autogestion est exprimée comme un mode d’organisation qui s’étend à toutes les structures de la société (Bourdet & Guillerm, 1975), (Sallon, 1976), (Roy, 1996), (Fortin, 1980), (Nestor, 2005), (Doré, 1996), (Lacroix, 1996), et (d’Aragon, 1980).

« Transformation radicale, pas seulement économique, mais politique car elle détruit la notion commune de politique comme gestion réservée à une caste de politiciens versus la prise en main de toutes décisions par les femmes et les hommes » (Bourdet & Guillerm, 1975 ; p.32).

Ce serait amputer l’idée d’autogestion que de la confiner au seul domaine des entreprises (…) elle est l’instauration plénière de la démocratie dans tous les organes de la société. (Sallon, 1976).

« Si le mot autogestion signifie « gestion d’une entreprise par le personnel », je propose d’étendre l’idée d’autogestion à l’ensemble de la société, tout en étant conscient qu’il est plus exact alors de parler d’autonomie populaire qui contient à la fois une idée collectiviste et individualiste. L’autogestion généralisée à l’ensemble de la société n’a d’autre signification que cette autonomie des individuEs associéEs pour gérer l’activité économique, sociale et politique » (Roy, 1996 ; p.208).

« Une société autogestionnaire est une société où les décisions politiques, économiques, sociales et culturelles sont prises par les gens concernés. Le développement de chaque communauté s’y fait conformément à la volonté et à la décision de tous ses membres selon les ressources territoriales, naturelles et humaines disponibles . Suppose l’abolition de la propriété privée des moyens de production et viser leur réappropriation par l’ensemble de la communauté » (Fortin, 1980 ; p.179).

« L'autogestion est la prise en charge des personnes de leur devenir collectif à travers le contrôle démocratique des différents lieux de vie, de travail, d'étude. Par prise en charge, nous entendons la possibilité pour chacun d'avoir le pouvoir nécessaire pour prendre part de façon directe aux décisions qui affectent sa vie quotidienne » (Nestor, 2005).

« La prise en mains par une collectivité donnée de toute une opération » (Doré, 1996 ; p.188).

« L'autogestion, c'est plus qu'un système économique, qu'un type de propriété. C'est un tout, une nouvelle façon de vivre qui implique des changements à tous les niveaux de la société » (Lacroix, 1996 ; p.205).

« Un groupe autogéré est idéalement un groupe qui se dirige lui-même, qui fait naître ses propres institutions de direction, de fonctionnement, de gestion, de contrôle, d'évaluation et de développement » (d'Aragon, 1980).

Il est toutefois important de souligner que ces définitions d'ordre théorique ne se traduisent pas nécessairement de cette façon sur le terrain. Les individus s'organisant sous les principes de l'autogestion n'emploient pas toujours ces termes pour définir leur pratique. Il peut donc exister un écart entre la théorie et les pratiques réellement existantes. Entre autre, au Québec, malgré le désir de changement des structures de la société, les expériences autogestionnaires ont des répercussions à petite échelle au sein de leur groupe ou leur collectif, mais ne s'étendent pas à l'ensemble d'une collectivité donnée contrairement à l'idéal projeté par les définitions. En ce sens, Corpet souligne que chaque expérience autogestionnaire comporte une dimension particulière à savoir «à l'échelle d'unités sociales de base ou d'un ensemble économique ou social» (Corpet, 1982 ; p.74). Il est donc important de s'intéresser à des expériences locales qui peuvent contribuer à explorer le champ du possible autogestionnaire. Maintenant, à partir du portrait de l'autogestion que l'on tend à dresser, essayons de saisir les nuances en examinant d'autres concepts s'y rapprochant.

Autogestion, participation, cogestion, contrôle ouvrier et coopératives

En se référant à l'ouvrage de Bourdet & Guillerm, afin de préciser davantage ce que représente l'autogestion, une distinction s'impose entre la participation, la cogestion, le contrôle ouvrier et les coopératives. Brièvement**,** la participation, essentiellement associée

au domaine des entreprises, mais qui peut également s'étendre à d'autres niveaux, désigne une collaboration des travailleurs avec la direction. Le travailleur dans ce modèle est appelé à une certaine implication, quoique limitée puisqu'elle exclu tout acte provenant de sa propre initiative. La personne est une exécutante, elle n'a pas le rôle de conception. Cela a pour but entre autre que les travailleurs se sentent concernés dans le processus de décision. Comme il est expliqué par les auteurs, la participation des travailleurs «c'est vouloir leur donner le sentiment d'un rôle actif, original et spontané. C'est en résumé, les mettre en situation de choisir eux-mêmes de collaborer à une entreprise sans qu'ils se sentent instrumentalisés dans tous leurs gestes». Les auteurs concluent que la participation des travailleurs à l'entreprise, à la «participation aux bénéfices», n'est pas un pas vers l'autogestion, mais caractérisent plutôt cette situation «d'auto-aliénation» des travailleurs (Bourdet & Guillerm, 1975 ; p.21). La cogestion correspond à une très partielle auto-organisation des travailleurs, où l'on sollicite leur participation dans la sphère de production, alors que les décisions sont prises au sommet par la direction. Ce fut notamment le cas de l'industrie de textile *Tricofil* à Saint-Jérôme, où la gestion était partagée entre les travailleurs, les cadres et le gouvernement du Québec (Grand'Maison, 1975b) . Le contrôle ouvrier est le concept qui se rapproche le plus de celui de l'autogestion. Il se caractérise par une lutte ouvrière où s'effectue une remise en question du pouvoir patronal sans toutefois remettre en question le salariat, source d'oppression du capitalisme. Un autre modèle, la coopérative, peut se constituer de structures d'organisation similaires aux espaces autogérés. Toutefois, les auteurs Bourdet & Guillerm apportent la nuance que la coopérative ne remet pas en question le système capitaliste dans lequel elle s'insère. Pour eux, ce qu'ils appellent autogestion «est une autre organisation nationale qui supprime le capitalisme et l'étatisme au profit d'un ensemble autogéré de coopératives égalitairement associées» (Bourdet & Guillerm, 1975 ; p.31). De plus, Hurtubise souligne trois problèmes associés aux coopératives lorsqu'elles sont comparées à l'utopie autogestionnaire «leurs finalités, leurs pratiques démocratiques de même que leurs liens avec l'état» (Hurtubise, 1983 ; p.43).

Principes de l'autogestion

Conditions de l'autogestion

Dans *L'âge de l'autogestion,* Pierre Rosanvallon met en relief 5 conditions de l'autogestion ou plutôt 5 propositions qu'il s'efforce de préciser tout au long de son ouvrage[19].

1- «L'autogestion est une idée politique neuve. Elle est la réhabilitation de la dimension politique du socialisme.

2- L'autogestion est un réalisme démocratique. Elle se fonde sur une analyse des difficultés de l'exercice démocratique du pouvoir. Son problème est celui des conditions de la démocratie. [20]

3- L'autogestion se définit comme appropriation sociale des moyens de pouvoir dans la société tout entière. Elle ne se limite pas à l'appropriation des moyens de production[21].

4- L'autogestion est autant une stratégie qu'un objectif. Elle est expérimentation sociale.[22]

---

[19] L'âge de l'autogestion , édité en 1976, est un ouvrage théorique d'une grande importance ayant marqué cette décennie, où plusieurs intellectuels québécois et français s'y réfèrent en matière d'autogestion.

[20] L'auteur parle de conditions politiques de l'autogestion et le pouvoir en est une dimension centrale. Afin de réaliser des projets autogestionnaires, il importe selon Rosanvallon de mettre en relief les risques de problématiques découlant du pouvoir au sein des expériences autogestionnaires. Selon lui, tout d'abord, il y a la question de la publicité du pouvoir, c'est-à-dire, dévoiler les mécanismes qui sous-tendent le pouvoir ou démystifier les rouages du pouvoir. Selon Rosanvallon, la publicité du pouvoir «c'est la possibilité d'une véritable lucidité révolutionnaire». Ensuite, la question de l'autorité du pouvoir nécessite «que la soumission à l'autorité puisse être progressivement dépassée» et par le fait même construire l'autogestion. L'auteur de par la question de la compétence et de la hiérarchie explique la relation étroite entre le savoir et le pouvoir et met l'accent sur une éventuelle rupture entre ces notions afin de parvenir à l'autogestion. Pour Rosanvallon, les conditions gagnantes de la démocratie directe suppose un nombre restreint de personnes l'exerçant, c'est-à-dire qu'elle est réalisable à l'intérieur de petits groupes. Enfin, toujours en lien avec le pouvoir, l'auteur emploie la notion «lieux de pouvoir» afin de désigner un changement du sujet et de l'objet du pouvoir en matière d'autogestion. Entre autre, le pouvoir doit prendre une dimension collective, un pouvoir partagé par tous. Dans la même perspective, Rosanvallon soutient l'importance que l'autogestion doit déstructurer les lieux de pouvoir centralisé, et donc inciter à la diffusion des lieux de pouvoir et par le fait même décentraliser le pouvoir (Rosanvallon, 1976 ; p.71).

[21] L'auteur précise l'importance de dépasser la conception bourgeoise de ce qu'est la propriété (Rosanvallon, 1976 ; p.109)

[22] Rosanvallon parle d'expérimentation sociale afin de démontrer qu'un projet autogestionnaire ne doit pas être préalablement définit. Au contraire, toute la latitude possible doit être laissée aux personnes qui tentent de construire l'autogestion. Selon l'auteur, «il est par définition absurde de concevoir une autogestion programmée, modélisée, enfermée dans un carcan de recettes et de plan prévus à l'avance. La définition

5- La société politique autogestionnaire est liée au développement d'un mode de production autonome. Il est question de remettre en question le rapport existant entre l'économique et toutes autres formes d'activités sociales» (Rosanvallon, 1976; p.16-17).

Remise en question de l'État et du système capitaliste

La partie sur les fondements de l'autogestion, nous a démontré que les premiers théoriciens de l'autogestion ; Proudhon, Bakounine et Kropotkine ont développé des projets de société qui rejetaient d'emblée l'État. La NÉFAC considère que les principes de l'autogestion réfèrent aux principes libertaires, égalitaires et solidaires. Ces principes sont pour la Fédération des communistes libertaires du Nord-Est, de même que pour les précurseurs anarchistes, incompatibles avec le pouvoir d'état capitaliste, d'où la nécessité de s'attaquer aux fondements même de la société. Selon Nestor, membre de la NÉFAC, l'autogestion rime avec le développement des pratiques autonomes en rupture avec l'ordre établi (Nestor, 2005). Mothé va dans le même sens en affirmant que « la dénonciation du système capitaliste dans un premier temps et du système socialiste autoritaire, dans un deuxième, servira d'un argument pour prouver qu'un fonctionnement collectif est exactement l'inverse du système que l'on critique » (Mothé, 1980 ; p.32).

Mode d'organisation

Fortin associe l'autogestion a une forme d'organisation sociale et communautaire, une manière de s'organiser collectivement (Fortin, 1980 ; p.179). Plus spécifiquement, d'Aragon explique que l'autogestion ne peut partir que du bas et c'est un acte collectif, né au sein d'un groupe de travailleurs et assumé par lui. Selon cette auteure, l'autogestion est un processus en constante ébullition et en renouvellement permanent (sinon il y a concentration du pouvoir). D'Aragon souligne également que l'autogestion répond à un

---

d'une société autogestionnaire c'est une société qui s'institue et se construit elle-même. Si l'autogestion est un projet de société, elle n'est pas un modèle de société à réaliser. L'autogestion est à la fois une méthode et une perspective du changement social» (Rosanvallon, 1976 ; p.83) ou encore « l'autogestion n'est pas un modèle, une structure de société préfabriquée à réaliser » (Rosanvallon, 1976 ; p.16).

« esprit » : elle est d'abord et avant toute une prise de conscience par le groupe de sa capacité à se diriger et à s'auto-orienter. L'autogestion est une relation confiante des uns vis-à-vis des autres sans considération aucune des statuts et des rôles classiques[23]. Enfin d'Aragon énonce que l'autogestion n'est pas la délégation du pouvoir à quelques-uns uns, mais plutôt un risque permanent à assumer de façon collective. (d'Aragon, 1980).

Dans ses écrits, Georgi met en relief les propos d'Henri Lefebvre, pour qui l'autogestion est un objectif, un moyen et une fin. En ce sens, pour Lefebvre l'autogestion est davantage une méthode :

« Elle est la voie et l'issue, la force qui peut soulever les poids colossaux qui pèsent sur la société et l'accablent. Elle montre le chemin pratique pour changer la vie, ce qui reste le mot d'ordre et le but et le sens d'une révolution » (Georgi, 2003 ; p.17).

De son côté, Sallon a tenté de concrétiser ce mode d'organisation qu'est l'autogestion. L'auteur fait un parallèle intéressant avec le taylorisme, une approche optimisant la productivité découlant du système capitaliste :

« L'autogestion est le contraire exact du taylorisme. Pour Taylor, les uns pensent, les autres exécutent. Dans l'autogestion l'exécutant doit aussi réfléchir. Quand il reçoit des instructions sur ce qu'il a à faire, il doit être mis en mesure de les comprendre intégralement, il participe même à leur élaboration » (Sallon ,1976).

Établir de nouveaux rapports sociaux

L'autogestion suppose une transformation radicale des rapports sociaux de production, une remise en question de la place du travail dans l'ensemble de la société. Selon Dumais, cette transformation suppose également un débordement du milieu du travail pour s'étendre aux relations humaines. La lutte des jeunes et moins jeunes travailleurs d'Uniroyal et de Servaas de ville d'Anjou et leur contrôle de l'usine a permis entre autre l'émergence d'une solidarité entre eux suite à la reconnaissance de l'ancienneté (Dumais, 1991). Selon Grand'Maison, dans la «tentative d'autogestion» des travailleurs et travailleuses de Tricofil, plusieurs changements ont marqué l'organisation du travail ;

[23] Il s'avère important de nuancer les propos d'Aragon «sans considérations aucune des statuts et des rôles classiques» où dans certaines expériences autogestionnaires l'on peut observer des reproductions de comportements du modèle dominant.

favoriser le travail collectif, la polyvalence et la rotation des tâches, la répartition de la richesse et les relations hommes-femmes (Grand'Maison, 1975).

Une autre étude basée sur l'expérience d'autogestion du *Rézo coopératif d'alimentation* aborde les rapports sociaux. Fortin rapporte que l'aspect de la qualité de vie est en général amené par les femmes. Ici Fortin fait un parallèle entre l'autogestion du travail et l'autogestion du quotidien. Selon l'auteure, une société différente ne se traduit pas seulement par une gestion collective et décentralisée : «Y'a t-il un sens à s'autogérer au travail, à fonctionner collectivement, sans hiérarchie, tout en vivant des relations amoureuses ou familiales stéréotypées, autoritaires?» (Fortin, 1979). Jeannette Laot, une militante de la Confédération syndicale issue de la gauche chrétienne (CFDT) dans les années 1970, va dans le même sens en apportant le débat sur les femmes et l'autogestion au cœur de son organisation. L'auteur explique :

«Pour les hommes, l'autogestion est surtout un système d'institutions permettant aux travailleurs, à l'ensemble des citoyens de participer à la détermination des choix économiques et politiques qu'ils auront ensuite à mettre en œuvre (…) mais notre expérience de travailleuses, de femmes, nous conduit à donner un contenu plus riche à la société autogestionnaire. Nous ressentons plus profondément la nécessité d'une autre qualité de rapports humains, d'une autre répartition du pouvoir. Notre remise en question de la société est plus radicale parce que nous nous heurtons à un modèle rigide, dévalorisant qui va à l'encontre de toutes nos aspirations» (Laot, 1981 ; p.177).

Laot souligne que les femmes sont habituées à subir le pouvoir hiérarchique exercé par des hommes et qu'elles ne souhaitent pas l'exercer de cette façon dans une société autogestionnaire. Une lutte qui n'est pas gagnée, puisque même si elle milite au sein d'un parti dit progressiste, les femmes ont de la difficulté à ramener les contradictions hommes-femmes à l'ordre du jour. «Je craignais que mes camarades ne me reprochent de remettre encore sur le tapis ces problèmes de bonne femme, alors qu'eux étaient en train de faire la révolution» (Laot, 1981 ; p.80). A partir de tous ces exemples, il semble que le développement de nouveaux rapports sociaux semble un enjeu considérable dans les espaces autogérés et plus particulièrement lorsque ceux-ci concernent les relations homme-femme.

Égalité

« L'idéologie socialiste et libertaire fondée sur la possibilité ou l'inéluctabilité d'un fonctionnement de la société qui serait anti-hiérarchique et égalitaire, et où le pouvoir de gestion appartiendrait à tous les travailleurs en ce qui concerne l'entreprise et à tous les citoyens en ce qui concerne l'État. Cette idéologie appartient à l'ensemble des théoriciens anarchistes, libertaires et marxistes, qui ont défendu le principe de gestion collective de l'ensemble du système social sur la base d'une égalité de droits et de pouvoir entre les hommes » (Mothé, 1980 ; p.17).

Autonomie et liberté

« Proposer une alternative autogestionnaire suppose donc que des personnes libres s'organisent pour briser les liens de dépendance que leur impose la société capitaliste, les médias de communications, la culture, les institutions sociales et politiques…pour gagner leur autonomie, cette autonomie qui leur permettra d'exercer un contrôle direct sur tout ce qui les concerne dans le quotidien » (Roy, 1996 ; p.209). « L'idéologie autogestionnaire se fonde donc sur la certitude scientifique que les masses aspirent à se libérer elles-mêmes, et, par là, à exercer leur pouvoir sur la société. (Mothé, 1980 ; p.18) ».

Caractéristiques de l'autogestion

Selon Georgi, certaines caractéristiques de base de l'autogestion font consensus auprès de différents théoriciens. L'auteur en a dressé un portrait :

-Radicalité de l'ambition,
-qui se veut héritière du projet révolutionnaire de libération humaine,
-le réalisme pratique de la démarche,
-le refus de séparer les moyens et les fins,
-la voie et l'issue,
-l'utopie réaliste (Georgi, 2003 ; p.17)

Analyse de la «multi-dimensionnalité» de l'autogestion

Corpet a constitué une grille d'analyse des expériences autogestionnaires afin de tenir compte de la «multi-dimensionnalité» du concept d'autogestion. En voici les 3 principaux pôles :

«- un projet de transformation radicale de la société, de ses structures, des comportements et des représentations ; ce qui détermine ses dimensions utopiques et programmatiques.

- une forme spécifique d'organisation des rapports sociaux dans et hors du travail, fondée sur la reconnaissance de l'égalité fondamentale des personnes et le respect des différences ; ce qui détermine ses dimensions structurelles et relationnelles.

- un mouvement instituant de négation de tous les processus d'institutionnalisation et de séparation qui visent à perpétuer ou à renouveler les rapports hiérarchiques de commandement, les structures bureaucratiques et toutes les modalités d'expropriation du pouvoir et du savoir ; ce qui détermine ses dimensions contre et anti-constitutionnelles » (Corpet, 1982 ; p.74).

Selon Corpet, ce modèle d'analyse à «multi-dimensionnalité» permet d'observer les expériences autogestionnaires quelles soient à l'intérieur d'un quartier, d'une entreprise, d'une région, d'un pays et de vérifier si chacune des trois dimensions est présente. Ce modèle permet également «de montrer comment la réduction, la neutralisation ou l'absence de l'une ou l'autre de ces dimensions conduisent à l'étiolement de toute expérience ou à son détournement» (Corpet, 1982 ; p.74).

Types de classification de l'autogestion

En survolant la littérature, il est intéressant de dégager différentes typologies de l'autogestion que certains auteurs ont tenté d'élaborer afin de distinguer les différentes expériences autogestionnaires. Dans cette partie, une attention particulière sera portée à la typologie de Dezès, de Victor Fay et celle de Pierre Rosanvallon.

Typologie de Dezès[24]

La typologie de Dezès classifie en trois modèles les expériences autogestionnaires; les modèles sectoriels, les modèles globaux et les modèles reconstruits. L'auteure explique que les expériences autogestionnaires qui ont émergé entre les années 1950 et 1970 un peu partout dans le monde sont de nature très différentes voire difficilement comparables et leur «aura mythique» a pris des mesures disproportionnées à la réalité. Voilà en bref les éléments qui définissent les types de modèles de Dezès basé sur la «construction des mythes étrangers par les autogestionnaires français» (Dezès, 2003 ; p.31) :

1) « **modèles sectoriels** ou conseillismes: recoupant des expériences traditionnelles de communautés locales ou d'activités économiques et sociales organisées selon des règles de démocratie dérogeant au système global dans lequel ils s'insèrent »

Les modèles sectoriels évoquent entre autre les exemples des conseils ouvriers, des soviets, un groupe autogéré «s'insérant dans le cadre inchangé d'un système social non participatif» (Dezès, 2003 ; p.32).

2) « **modèles globaux** : soumettant à l'initiative de la base de l'ensemble ou très grande partie des activités d'un groupe » (Dezès, 2003 ; p.32).

Ces modèles globaux renvoient à des expériences autogestionnaires à grande échelle, implantées à l'ensemble d'une région ou d'un pays. L'auteur souligne les cas de la Yougoslavie, l'Algérie et du Pérou.

3) « **modèles reconstruits** : nés de l'intensité des attentes idéologiques à l'égard des modèles nouveaux constitués par les expériences autogestionnaires globales, dont tenants et adversaires de la dynamique autogestionnaire «pure», sans tuteur politique ou administratif. Parfois objet de manipulation, montés en épingle pour le besoin d'une cause » (Dezès, 2003 ; p.31).

Par modèles reconstruits, l'auteur fait référence au mythe des kibboutzim et celui du lycée autogéré d'Oslo où les intellectuels y ont puiser et publiciser les informations qui faisaient leur affaire en mettant de côté leurs particularités et ce qui ne servait pas leur

[24] Intellectuelle française s'étant inspirée des différentes expériences ayant marquées la scène publique française afin d'esquisser cette typologie.

projet. L'omission de certaines données et la mise en valeur de d'autres afin de mousser des expériences autogestionnaires sont le lot de ce type de modèle (Dezès, 2003 ; p.43).

Dans le cadre de la présente recherche, il est pertinent d'examiner particulièrement les modèles sectoriels qui correspondent davantage aux expériences recensées au Québec, puisqu'il est question d'expériences isolées en marge du système capitaliste selon leur mode d'organisation et leurs valeurs véhiculées. Ces expériences d'autogestion existantes au Québec sont d'ordre local et n'existent donc pas à grande échelle, soit à l'ensemble du pays.

Les trois courants de l'autogestion de Victor Fay[25] :

Victor Fay met l'accent sur trois différents courants de l'autogestion ; le courant étatique, le courant parlementaire de même que le courant conseilliste, tous associés au socialisme classique. Le courant étatique se définit comme l'intégration de l'autogestion « dans un système de centralisme dit démocratique, par un parti exerçant le rôle dominant dans l'État et la société » (Ravenel, 2003 ; p.99). Le courant étatique, reflète bien la représentation que se font les marxistes-léninistes, les communistes, les trotskistes, les staliniens et les maoïstes de l'autogestion, soit une gestion centralisée et autoritaire articulée par une avant-garde éclairée. En deuxième lieu, se situe le courant parlementaire qui «aspire à concilier l'autogestion des institutions locales et économiques avec le pouvoir politique émanent de la représentation parlementaire ». Ce courant peut faire référence entres autres aux sociaux-démocrates, aux tenantEs du développement local, au municipalisme libertaire qui revendiquent que les institutions puissent créer une place à l'autonomie locale de par une décentralisation, une démocratie participative, etc. Enfin le courant conseilliste qui projette l'autogestion comme un « système d'unicité du pouvoir, englobant tous les aspects, tous les domaines et tous les niveaux de la vie sociale. Ce système rejette toute forme de dualité du pouvoir avec d'autres institutions que celles,

[25] Victor Fay (1903-1991) militant communiste polonais, rompt avec le parti en1936 afin d'adhérer au parti socialiste unifié. Selon Victor Fay, il est essentiel de noter une distinction fondamentale de l'autogestion dans les pays capitalistes et dans ceux ou ont été supprimés la propriété des moyens de production. Dans les pays capitalistes, l'autogestion n'est pas à l'ordre du jour, il s'agit pour la classe ouvrière de contrôler le processus de production (Ravenel, 2003 ; p. 99)

autogestionnaires, émanant des conseils, représentants de la démocratie directe des travailleurs. Un tel système permet d'empêcher, grâce à la rotation et révocation des délégués, la professionnalisation des fonctions publiques » (Ravenel, 2003 ; p.99). Ce dernier courant est principalement associé aux libertaires et aux anarchistes aspirant créer des lieux de résistances, en marge de la société capitaliste, l'autogestion étant perçu comme un mode d'organisation dans différents sphères de la vie quotidienne et sociétale.

Langages de l'autogestion de Rosanvallon

La dernière typologie choisie, celle de Rosanvallon, met en relief différents langages de l'autogestion **;** le langage libertaire, le langage technocratique, le langage communiste et le langage conseilliste. Le langage libertaire se manifeste à travers un refus de l'État, l'État étant associé à l'oppression, donc vise sa suppression ainsi que toutes formes d'autorité. L'autogestion se caractérise entre autre par l'affirmation de la spontanéité, du culte de la démocratie directe, la décentralisation du pouvoir. Le langage technocratique, de son côté, illustre un modèle de gestion décentralisée des entreprises où les travailleurs refusent des schémas d'organisation centralisées et hiérarchiques, la transcendance du pouvoir du haut vers le bas. Le langage communiste voit l'autogestion comme une finalité, une « figure achevée vers laquelle tend le socialisme, le point oméga de l'histoire » (Rosanvallon, 1976 ; p.11). Enfin, le langage conseilliste fait référence au pouvoir exercé par les conseils ouvriers en opposition à l'État bureaucrate (Rosanvallon, 1976 ; p.11).

Contexte d'autogestion en France

Malgré le fait que la présente recherche porte sur l'évolution du concept d'autogestion au Québec, il s'avère essentiel de souligner l'influence de la France sur le Québec en matière d'autogestion. Ainsi, sera dressé un bref survol des expériences autogestionnaires françaises et des écrits auxquels les intellectuels québécois se sont identifiés et qui ont alimenté les réflexions sur l'autogestion.

Une figure importante est Pierre Naville[26](1904-1993) un précurseur de l'autogestion en France. Responsable de l'opposition de la gauche de 1928 à 1938, il jeta les bases d'une société autogestionnaire afin de résister aux effets qu'il juge destructeur de la technologie industrielle et de la production capitaliste.

Plusieurs réflexions autour de l'autogestion comme alternative au système capitaliste ont émergé au milieu du XX siècle à travers certaines publications dont les revues *Socialisme* ou *Barbarie*[27] dès 1949 et *l'Internationale situationniste.*

Albert Meister, est un personnage clé dans l'histoire de l'autogestion pour ses contributions intellectuelles sur les communautés de travail dans les années 1950. Meister a également étudié l'autogestion en Yougoslavie et au Chili.

Une autre revue *Arguments,*[28] fut créée en 1956 en réaction contre l'orthodoxie communiste (Georgi, 1999).

Les années 1960 : éclatement des expériences autogestionnaires en France

L'autogestion fait son entrée sur la scène française dans les années 1960 avec ses modèles de la Yougoslavie et les kibboutzim (Tixier, 1987 ; p.225).

«À partir de 1962, des partisans de l'analyse institutionnelle mettent sur pied des expériences d'autogestion pédagogique dans l'éducation et la formation. Des tentatives similaires ont lieu également dans le domaine psychiatrique. Le but de ces expériences est de contribuer à une critique pratique des formes bureaucratiques et hiérarchiques et

---

[26]Naville publia en 1954 *La vie de travail* où il étudie les formes d'aliénations sur le salarié en mode de production capitaliste. En 1961, il posa les principes d'une véritable gestion démocratique de l'économie centrée sur l'autogestion. Abolition du salariat par un contrôle ouvrier. (Guénot, 2003 ; p.79). Dans la même année, publication de *sociologie du travail*. Dans cet ouvrage, l'auteur parle d'automation et travail humain. Sa conclusion démontre l'importance pour le salarié de se réapproprier le processus de production et la voie de l'autogestion comme moyen pour y parvenir (Guénot, 2003).

[27] Autour de la revue *Socialisme ou Barbarie* : Castoriadis, Bourdet, Mothé, etc.
[28] Autour de la revue *Argument* : Duvignaud, Mallet, Touraine, Lefebvre, Naville

d'instituer de nouveaux rapports de savoir et de pouvoir afin de faire éclater les séparations maître-élève, soignant-soigné, enseignant-enseigné ; cette approche est inséparable d'une conception politique globale de l'autogestion, ses initiateurs refusant d'y voir uniquement une technique ponctuelle d'animation ou de formation» (Corpet, 1982 ; p.71).

À partir de 1964, les idées autogestionnaires suscitent un vif intérêt de la part de certaines fédérations importantes au sein de la CFDT[29]. La Confédération syndicale issue de la gauche chrétienne (CFDT) place l'autogestion au cœur de leur projet de société dès mai 1968 avec pour thèmes principaux la planification démocratique et la propriété sociale des moyens de production et d'échange (Corpet, 1982).

En 1966, publication de la revue *Autogestion*[30] qui a pour but de doter la recherche française et internationale d'un organe scientifique, exclusivement consacré à l'histoire, aux problèmes théoriques et pratiques, aux perspectives de l'autogestion (Corpet, 1982 ; p.50). *Autogestion* c'est également cette volonté commune de casser les dogmes staliniens et léninistes (Goergi, 1999).

Porté par le mouvement contre-culturel, le concept d'autogestion connaît une effervescence après les évènements de mai 1968[31], particulièrement en France. La déception généralisée face au communisme étatique n'est pas étrangère à ce succès. L'autogestion devient le thème central de mobilisation collective, où elle atteint son apogée (Tixier, 1986).

Les entreprises deviennent un lieu propice à l'éclosion d'expériences autogestionnaires. D'ailleurs, plusieurs se souviendront de Lip[32]. Alternative libertaire applaudie la lutte de

---

[29] Notons l'apport de deux acteurs important au sein de la CFDT les Michel Rocard et François Mitterand du Nouveau parti socialiste.

[30]Revue fondée par Georges Gurvitch et par la suite dirigée par Yvon Bourdet et Olivier Corpet. Gravitent également autour d'Autogestion, les auteurs D. Guérin, J. Duvignaud, H. Desroche, A. Meister, Lefebvre, et P. Naville. La revue s'écrit avec un «s» *Autogestions* sous la direction d'Olivier Corpet, puis devient *Autogestion et socialisme* quelques années plus tard.

[31] « L'explosion de toutes les structures autoritaires en mai 1968 qui a fait naître en France la curiosité pour un processus fondamentalement anti-autoritaire » (Arvon, 1980 ; p.27).

[32] Grève et autogestion des ouvriers horlogers de Besançon de 1973 à 1974. La lutte des travailleurs a pris une dimension internationale (Alternative libertaire & NÉFAC, 2005)

Lip qui déboucha sur une expérience d'autogestion : «ce conflit est devenu ainsi un véritable laboratoire d'expérimentation de ce que pourrait être une société moderne autogérée, solidaire, égalitaire, la société de demain : système de sécurité sociale autogéré, système de production autogéré, système de formation autogéré, démocratie directe» (Alternative libertaire & NÉFAC, 2005). Cependant, malgré la multiplication d'expériences de contrôle ouvrier en France, ces expérimentations sociales se font toutefois rapidement récupérer au profit des chefs d'entreprises. En effet, tel qu'expliqué précédemment, la participation des travailleurs dans l'entreprise combinée à l'avènement des cercles de qualité sont l'illusion de donner du poids aux travailleurs, qui en réalité n'exercent pas plus de pouvoir dans la hiérarchie (Dumais, 1991). Dans les années 1970 en France ; on assiste à la mise en place de formules diverses d'expression des salariés et de formes plus démocratiques d'organisation du travail.

Pour Tixier, les pratiques alternatives[33] et les nouveaux mouvements sociaux sont des réponses d'une infime partie du mouvement ouvrier et des classes moyennes suite à un refus de la domination et de l'aliénation. Ces tentatives d'autogestion dites « expérimentations sociales » s'étendent désormais à l'extérieur de l'univers du travail. Il est question d'une vingtaine d'années d'expérimentations sociales et de réflexions sur l'autogestion en France (Tixier, 1987 ; p.227). Par contre, dans la même lignée que les entreprises, plusieurs expériences autogestionnaires ont été récupérés par l'État. Plus spécifiquement, dans les années 1973-1974, il est question de prises en compte de ces initiatives par l'État et leur intégration dans la panoplie gestionnaire de ce dernier (Tixier, 1987 ; p. 228).

L'autogestion en France devient une source de préoccupation au niveau de la politique partisane. Comme l'explique Corpet : «quant aux partis politiques, ils vont très rapidement tirer des leçons entre 1971 et 1978, ils intègrent dans leurs projets les principales revendications issues du mouvement de Mai, procédant à

[33] « L'autogestion étant le dominateur commun de ces pratiques relativement diversifiées substituant à une solidarité pensée en terme de classes, des solidarités plus éclatées, centrées autour des projets limités axé sur la quotidienneté » Cette évolution a favorisé développement d'un individualisme narcissique et hédoniste. Transition entre une société classiste et une société individualiste (Tixier, 1987 ; p.229)

l'institutionnalisation politique de l'autogestion» (Corpet, 1982 ; p.71). L'auteur explique qu'au début des années 1980, la plupart des partis de gauche et d'extrême-gauche en France inscrivent l'autogestion à leur programme politique, sans toutefois avoir en commun les mêmes conditions de mise en œuvre, tout dépendant dans quel courant idéologique le parti se situe (Corpet, 1982 ; p.71).

Selon Fiant, encore aujourd'hui en France, lorsque les intellectuels discutent de l'autogestion, le mot souvenir revient constamment. Et à travers ces souvenirs, la Yougoslavie, l'Algérie et Lip reviennent en tête de liste (Fiant, 2003). Selon cet auteur, l'autogestion doit être encore présente sur la place publique, malgré le fait qu'elle est depuis plusieurs années reléguée aux oubliettes. La principale raison de la mise en pratique de l'autogestion en France au 21e siècle est selon Fiant une réelle volonté d'autodétermination des individus (Fiant, 2003).

Le Québec

De l'autre côté de l'Atlantique, on assiste au Québec dans les années 1970-1980 à l'explosion de certaines expériences autogestionnaires, à l'alimentation des discussions par le biais de la revue *Possibles* où des auteurs québécois et des collaborateurs français se penchent sur cette problématique. Le courant autogestionnaire au cours de cette période déborde de l'univers du travail (particulièrement de la production) pour se transposer à d'autres niveaux. Que ce soit au niveau des entreprises (imprimerie Harpell[34], Tricofil, Uniroyal et Servaas de Ville d'Anjou), en milieu rural (Guyenne, le JAL, Sept-Îles), dans les services (Café Campus, les cliniques médicales, les groupes de consommateurs, les groupes de femmes, les troupes de théâtre) ou dans l'habitat (les squats Overdale/Préfontaine et 920 de la Chevrotière et certaines coopératives

[34] L'Imprimerie Harpell est en quelque sorte l'ancêtre du mouvement autogestionnaire au Québec. En 1945, le patron décide de vendre l'entreprise à ses employés pour 1$ par part sociale plus un remboursement progressif sur les profits. En 10 ans tout est remboursé. En 40 ans, malgré les changements technologiques, aucun licenciement n'est effectué. En 1984, les employés ont même réduit leurs heures de travail et ce, sans toucher des pertes au niveau salarial (Gagnon, Rioux, Dupuis, Fortin & Laplante, 1982).

d'habitation) les individus se sont organisés collectivement avec des principes qui se rapprochent de ce qu'est l'autogestion.

Malgré le fait que certains exemples d'autogestion à travers le monde soient connus, le concept d'autogestion est utilisé quelques années plus tard qu'en Europe et les intellectuels français[35] sont un modèle de théorisation, de référence intellectuelle pour le Québec. Le contexte catholique et la domination cléricale sur les québécois dans la première moitié du siècle ou jusqu'à la révolution Tranquille pourrait en partie expliquer la presque absence d'expériences autogestionnaires au cours de ces années. De tels initiatives auraient probablement fait l'objet de répression et d'étouffement de la part des autorités du clergé.

La revue *Possibles*[36]

En 1976, a lieu le lancement de la revue ***Possibles*** créée et mise sur pied par les sociologues Gabriel Gagnon, Marcel Rioux et Robert Laplante. La revue *Possibles* devient la tribune des sujets se rapportant à l'autogestion au Québec, un espace de discussion. Cette revue où l'autogestion est à l'ordre du jour avait pour objectif de «veiller à ce qu'une éventuelle souveraineté du Québec soit orientée par l'idéologie autogestionnaire» (Gagnon, 2005 ; p.21). L'apparition de la revue *Possibles* n'est pas étrangère à la cogestion des travailleurs à l'usine *Tricofil* ; événement qui marqua l'imaginaire des québécoisEs, dans un contexte où le parti québécois fait son entrée au pouvoir. Tricofil devient une expérience concrète de cogestion et développa chez les intellectuels au Québec un intérêt pour les pratiques d'autogestion.

[35] Sans être une liste exhaustive citons ; Gurvitch, Bourdet, Naville, Rosanvallon, Meister, etc.

[36] Le contexte politique au Québec, toujours en 1976, l'élection du parti québécois au pouvoir. Montée du nationalisme. Rêve de l'indépendance du Québec.

Tricofil

En 1972, *Tricofil*, une usine de textile à Saint-Jérôme de 500 travailleurs est menacée d'un licenciement massif équivalent à une fermeture de l'usine. Face à cette menace, les travailleurs ont mis sur pied un comité et tentent d'y élaborer des pistes de solutions afin de maintenir et de développer les emplois. Les travailleurs en cogestion avec le gouvernement du Québec, le parti québécois au pouvoir, vendent des bons à des particuliers pour tenter de s'autofinancer afin d'acheter l'usine. S'il est question de cogestion au niveau du financement, les travailleurs sont autogérés au niveau de l'organisation du travail ; décentralisation du pouvoir, appropriation du pouvoir par les travailleurs sur l'orientation générale de l'usine, mise en place d'équipe de travail et de conseil des travailleurs. Cette autogestion a permis la transformation de l'organisation du travail. Les travailleurs sont passés d'une gestion centralisée et paternaliste à l'éclatement de la division rigide du travail, la coopération, la participation des travailleurs, la répartition de la richesse, l'exercice du pouvoir de même qu'une diminution d'écart entre les femmes et les hommes. Malgré toutes les tentatives des travailleurs, l'usine ferma ses portes en 1982. Il reste que *Tricofil* est devenu un modèle pour les québécois de prise en charge et de volonté de modifier l'univers du travail (Grand'Maison, 1975b).

La multinationale de pneus *Uniroyal et Servaas de Ville d'Anjou*[37] :

Avant la lutte des travailleurs, et ce à partir de 1972, l'usine *Uniroyal et Servaas de Ville d'Anjou* s'inscrivait dans tout ce qui a le plus commun dans le contexte d'un système capitaliste ; un travail basé sur le taylorisme et le fordisme, donc un travail extrêmement parcellisé, monotone, une organisation autoritaire du travail et par le fait même une division entre les travailleurs. Passant d'un syndicat de boutique à un syndicalisme de combat, la lutte des travailleurs de 1972 à 1985 a conduit ces derniers vers l'autogestion. Par différentes actions (ralentissement de la chaîne de production, sabotage, grève,

[37] Le cas du contrôle ouvrier d'Uniroyal et Servaas de Ville d'Anjou, est toutefois gardé sous silence. Tricofil a volé la vedette dans un élan de souveraineté et financé par le PQ. Les québécois ont acheté des bons pour veiller à l'autofinancement des travailleurs. Tricofil a été un projet mobilisateur du PQ dans un esprit de rassemblement d'une partie de la gauche et du milieu ouvrier au Québec.

occupations) les ouvriers contrôlent non seulement l'organisation du travail, mais le plancher de production leur appartient. Les travailleurs contrôlent le bas par les chefs d'équipe et participent à la gestion au sommet par le comité de production. Ces travailleurs se sont organisés différemment que dans une entreprise capitaliste en abolissant les structures autoritaires et hiérarchiques. Les travailleurs ont détruit le mythe de la division entre le travail manuel et intellectuel. De par leur expérience, ils ont démontré l'importance du savoir-faire ouvrier où leurs connaissances de l'usine ont rendu possible l'autogestion ; transformation du milieu de travail, développement de nouveaux rapports sociaux, amélioration de leurs conditions d'existence et ce, malgré les limites que d'être inséré dans un système capitaliste. Suite à la fermeture de l'usine en 1985 (!!!), les travailleurs se sont organisés en coopérative de travail (Société coopérative ouvrière de production de caoutchouc) qui existe encore aujourd'hui (Dumais, 1991).

Le développement des coopératives

Les coopératives se sont développées tranquillement au Québec au début du XXe siècle[38], dans une période de prospérité et ont été fortement encadrées par le clergé. Selon Dechêne-Minguy, «L'élite traditionnelle, clérico-nationaliste, espère contrer la puissance du capitalisme et sauvegarder son pouvoir en permettant à la population, catholique, canadienne-française et, pour une bonne part, rurale, de reprendre une partie du contrôle qui lui a échappé. L'instrument de ces efforts sera les coopératives» (Dechêne-Minguy, 1981; p.8). En 1900, c'est la création da la première coopérative d'épargne et de crédit, mise sur pied par Alphonse Desjardins dans le dut d'éduquer les individus des milieux populaires à l'épargne et de promouvoir un idéal collectif.

---

[38] Bien avant le début du XXe siècle, en 1865, est mise sur pied la Coopérative de construction de Québec, une initiative des charpentiers de navires de Québec. «Cette coopérative n'était pas une véritable coopérative de travailleurs comme nous l'entendons de nos jours, mais davantage un regroupement de travailleurs se donnant des services de placement principalement dans l'industrie de la construction navale (Gouvernement du Québec, 1995 ; p.11). Soulignons également en 1887, la fabrique de malles à Montréal selon la formule de coopérative de travail de même que l'imprimerie coopérative Franklin à Québec en 1887, toutes des entreprises avant-gardistes, des ancêtres aux coopératives de travailleurs (Gouvernement du Québec, 1995).

Toujours au début du siècle, l'industrialisation de l'agriculture a pour conséquence de rendre les agriculteurs dépendants de fournisseurs qui les exploitent. De là découle en 1903, la première coopérative agricole fondée par l'abbé J.A.B. Allaire. Durant la première guerre mondiale, on compte plus d'une centaine de coopératives locales et 3 coopératives centrales, regroupant les agriculteurs (Dechêne-Minguy, 1981; p.9). Les coopératives de pêcheurs, encouragée par l'Évêque de Gaspé, suivent de près comme étant une solution en 1923 à la domination des pêches de par quelques grosses compagnies.

La crise des années 1930 est marquée par un ralentissement de la production, une chute générale des prix et un taux de chômage considérable. L'élection de Duplessis en 1936 amène le Québec à un «retour aux solides vertus traditionnelles» (Dechêne-Minguy, 1981; p.13). On assiste à cette époque à la multiplication des coopératives. Le développement rapide des coopérative est présent autant dans les domaines existants que dans de nouvelles sphères, puisque selon les élites politiques et religieuses, elles deviennent des solutions à la crise qui sévit au Québec. Comme l'affirme Dechêne-Minguy, «sous un angle nationaliste, les coopératives apparaissent comme un moyen d'affranchissement des Québécois et un instrument pour leur reprise en main » (Dechêne-Minguy, 1981; p.13).

«En 1938, des pêcheurs de Grande-Vallée en Gaspésie, réduits au chômage en raison de la mauvaise conjoncture qui frappait le secteur de la pêche, fondent la première coopérative de travailleurs forestiers, soit le Syndicat coopératif forestier de Grande-Vallée» (Gouvernement du Québec, 1995). Les coopératives de pêcheurs ont été les premières véritables coopératives de travailleurs. Cette initiative influencera la période de la deuxième guerre où plusieurs coopératives forestières émergent un peu partout au Québec.

Les années de la deuxième guerre et la décennie suivante sont marquées par la création du Conseil supérieur de la coopération, la première coopérative de consommation et la centaines d'autres qui se développèrent par la suite, les coopératives forestières, la

première coopérative d'habitation revêtant la forme de maisons unifamiliales et les coopératives étudiantes initiées par la jeunesse étudiante catholique.

La révolution tranquille marqua le Québec par des changements profonds, dont le rôle interventionniste de l'État. Selon Dechêne-Minguy, «l'État manifeste une volonté non équivoque d'assumer le leadership du développement» (Dechêne-Minguy, 1981). Concrètement, les dirigeants politiques adopta la *Loi sur les caisses d'épargne et de crédit* et la *Loi sur les associations coopératives*. Cependant, ce n'est que vers le milieu des années 1960 et le début des années 1970 avec la création des comités de citoyens et d'autres groupes de pressions que les coopératives sont envisagées comme idéal type de développement communautaire, étant associées à l'amélioration des conditions de vie des individus et à une gestion collective.

Dans les années 1970-1980[39] au Québec, les luttes qui se rattachent à l'autogestion sont portées en majeure partie par le mouvement ouvrier. Le lieu premier de l'autogestion se résume par l'économique[40]. Selon Leblanc, à partir de ce moment, on assiste à un développement marqué des coopératives de travail au Québec. La FTQ tente de développer une base plus solide de participation ouvrière (Leblanc, 2005). Se limitant aux entreprises et caractérisée par des échecs de la part de plusieurs intellectuels, l'autogestion ne fait pas bonne figure. Lamoureux énonce : « L'autogestion à Montréal : une bonne idée qui ne réussit pas à décoller[41] » (Lamoureux, 1992). Doré ajoute que

[39] Dechêne-Minguy classifie les coopératives présentes au Québec depuis les années 1970 en 3 groupes distincts:

- Les «coopératives qui offrent à leurs membres des services qui n'étaient pas dispensés par l'entreprise privée ou qui étaient offerts à un coût jugé prohibitif (coops funéraires, garderies, garages)» p.33
- Les «coopératives mises sur pied par un groupe de travailleurs afin d'obtenir au meilleur coût, certains services nécessaires à l'exécution de leurs fonctions»
- Les «coopératives ouvrières de production»
- Les « associations coopératives d'économie familiale» (Dechêne-Minguy, 1981;p.33).

[40] Dans les domaines du syndicalisme, du coopératisme et du mutualisme.

[41] Titre de l'article de Lamoureux dans la revue *Possibles*. Pour l'auteur autogestion est synonyme de coopératives de production, l'autogestion comme alternative pour la création d'emplois, malgré le fait qu'elle ne peut s'attaquer au chômage, remonter à la source. Selon lui, les conditions préalables du développement des coopératives exige tout d'abord l'éducation à la coopération combinée à un soutien gouvernemental et un soutien des syndicats souvent hostiles à l'idée d'autogestion (Lamoureux, 1992).

« l'autogestion fait figure de panacée, de sauveteur-d'emplois-en-péril. Ici au Québec, l'autogestion c'est pour pouvoir continuer de travailler » (Doré, 1996 ; p.187).

Les sommets de l'autogestion

En 1980 est organisé par les intellectuels autour de *Possibles*, le colloque *Faire l'autogestion* regroupant plus de 500 personnes. Cet événement ayant suscité de l'engouement pour plusieurs personnes au Québec est gage du succès autour du concept d'autogestion. Est désormais inclus dans la revue *Possibles*, une chronique s'intitulant *Sur les chemins de l'autogestion*[42] (Gagnon, 2005).

En 1982 fut lancé le programme de recherche sur les *pratiques émancipatoires en milieu populaire*[43]. Lepage explique que cette recherche-action[44] vise à documenter les différentes expériences de pratiques qualifiée d'émancipatoires, c'est-à-dire des pratiques qui offrent des avenues concrètes d'émancipation si l'on se réfère aux contradictions de la société (Lepage, 2005). Au Québec, Rioux et Gagnon définissent l'autogestion comme étant des pratiques émancipatoires[45] qui émergent un peu partout, dans différentes sphères de la vie des personnes (Gagnon & Rioux, 1982). Quelques années plus tard, soit en 1988, est publié un portrait critique du mouvement autogestionnaire au Québec réalisé par Gagnon et Rioux ; *À propos d'autogestion et d'émancipation*[46].

Il est possible de constater qu'approximativement à partir des années 1980, l'autogestion déborde du milieu du travail pour s'étendre à d'autres sphères ; bouffe, logement, services, écologie[47], etc. La revue *Possibles* regorge d'expériences autogestionnaires au

---

[42] À noter que cette chronique sera publiée de façon régulière et ce jusqu'en 1993 (Gagnon, 2005).
[43] Étude réalisée par Gagnon, Rioux, Dupuis, Fortin et Laplante.
[44] Les sociologues se sont prêtés à la recherche-action ; processus d'intégration et partie prenante de l'action (Lepage, 2005).
[45] Voir en annexe 3 la théorie sur les pratiques émancipatoires
[46] Parmi l'éventail des pratiques émancipatoires sont listées en grande majorité des coopératives et quelques expériences d'autogestion tels que Parminou, café Campus, cliniques populaires, ROCC de Rimouski. Interprétation large du concept d'autogestion.

[47] Entre autre par le *défi écologiste* de Michel Jurdan il y a un rapprochement entre la cause écologiste et l'autogestion. De plus, Doré affirme que : « l'écologisme fait appel à la volonté populaire de prendre en

Québec au cours de ces années qui touchent différentes facettes de la vie des personnes. C'est le cas entre autres des cliniques médicales et légales en 1968, des clubs populaires de consommation dans les années 1969-1970, de même que des premières coopératives d'habitation. Rioux affirme « il faut passer de l'aliénation du travail et de l'autogestion de l'entreprise à celles d'aliénation généralisée, d'autonomie individuelle et collective et de société autogestionnaire » (Rioux, 1980 ; p.19). Selon l'auteur, l'autogestion doit s'étendre aux loisirs, à l'éducation, à l'habitation, aux arts, à la forêt, etc.

Le mouvement populaire

Parmi tous les endroits où se sont diffusées les pratiques autogestionnaires, le mouvement populaire est un témoin important de ces émergences. Comme l'indique Simard, il est possible de citer les comités de citoyens ou les groupes populaires qui ont mis sur la carte du Québec des idéaux comme «la participation», «l'autodétermination» et plus sporadiquement, «l'autogestion» (Simard, 1986 ; p.70). À partir de ces études sur le milieu populaire Gagnon va même jusqu'à déclarer que : « peu présente dans le domaine du travail, c'est au sein des groupes populaires, des entreprises communautaires et des organismes culturels que l'autogestion s'est discrètement le plus développée au Québec ces dernières années » (Gagnon, 1995 ; p.141).

Dans son ouvrage, Favreau énonce que les années 1960-1967 au Québec, sont porteuses certaines d'éclosions d'organismes autonomes aux idéaux autogestionnaires. Les *Chantiers de Montréal* en sont un exemple où sont réunis des étudiants de l'Université de Montréal ayant comme mission d'aider les pauvres à s'organiser eux-mêmes. Leur champ de bataille se situe à «l'élimination de la pauvreté, de la délinquance par l'organisation des jeunes du quartier et par la critique des institutions entretenant la dépendance : paroisse, agence de service social, etc.» (Favreau, 1988). Également les années 1960 sont marquées par l'émergence de certains comités de citoyens, dont celui d'Hochelaga-Maisonneuve qui revendiquait un centre communautaire autogéré et l'émergence de

---

main son milieu d'existence et de vie, propose des changements au système de production, propose un tête-à-queue de notre volonté d'avoir plus. Véritable socialisme libertaire d'aujourd'hui » (Doré, 1996 ; p.191).

quelques cliniques populaires[48] à Montréal. De plus, mentionnons les FRAP (1968-1973) ayant la double stratégie d'une part de revendications et de l'autre la création de services communautaires contrôlés par les citoyens eux-mêmes (Favreau, 1988). Avec le dépôt de la Commission Castonguay-Nepveu, furent créés en 1972 les Centre locaux de services communautaires et s'ensuit la récupération de certaines cliniques populaires par l'État québécois.

Le mouvement des femmes au Québec

On assiste dans les années 1969-1972 au Québec, à l'émergence du «premier groupe féministe ayant des objectifs politiques révolutionnaires» (Brodeur, Chartrand, Corriveau & Valey, 1982). Le front de libération des femmes du Québec (FLF) qui diffusa en 1970 le «Manifeste des femmes québécoises». «Ce manifeste dénonce, entre autres, le sexisme qui prévaut dans les organisations de gauche et considère que pour se libérer les femmes doivent s'organiser sur une base autonome» (Brodeur, Chartrand, Corriveau & Valey, 1982 ; p.29). Il y est énoncé que la portée de la lutte doit atteindre deux niveaux ; le système capitaliste et le système patriarcal. Dès mars 1970, le FLF organise des réunions à chaque semaine, puis le travail sera effectué sur la base des cellules autonomes.

En ce qui a trait aux expériences d'autogestion par des femmes, mentionnons la création en décembre 1973 de la troupe *Le théâtre des cuisines* avec les pièces «nous aurons les enfants que nous voulons» dénonçant l'exploitation des femmes et prônant le libre choix de l'avortement, «Moman a travaille pas a trop d'ouvrage» et «As-tu vu? Les maisons s'emportent!» des critiques du travail domestique assumé par les femmes (Brodeur, Chartrand, Corriveau & Valey, 1982 ; p.35). Également, il est question en 1976 de la publication du journal «Les Têtes de pioche» s'inscrivant à l'intérieur du courant féministe radical. Également, dans le domaine artistique, quelques groupes autogérés de femmes produisent des films et des vidéos.

[48] les premières cliniques populaires : Saint-Jacques et Pointe-Saint-Charles, de même que Saint-Henri à partir de 1968-1969 (Favreau, 1988).

Une autre expérience d'autogestion qui a vu le jour en 1968 est le Centre de santé des femmes du quartier, une clinique d'avortement à Montréal. Comme l'expliquent les auteures, ce «centre autogéré par des femmes, a été un évènement important qui soulignait la nécessité pour les femmes de contrôler des lieux offrant des services de santé pour les femmes» (Brodeur, Chartrand, Corriveau & Valey, 1982 ; p.65).

Loin d'être exhaustif, il est se dégage dans la trame historique du Québec certaines expériences d'autogestion portées par le mouvement des femmes. Par contre, mentionnons la difficulté de consulter des ouvrages sur les féministes et leur type d'organisation, d'où probablement une multitude d'expériences resteront anonymes.

À partir des années 1990

En 1993 est organisé le colloque *À gauche autrement*[49] qui se veut un hommage à Marcel Rioux. Comme l'explique Gagnon, les «voies de l'autogestion étant devenues plus souterraines», il est désormais question de traiter la problématique de façon plus large (Gagnon, 2005). Cette perspective plus globale en ce qui a trait à la place de discussion de l'autogestion donna naissance à la section *Autogestion, autonomie, démocratie*[50]. L'autre colloque de *Possibles* en 1997 *Travailler autrement, vivre mieux* s'éloigne davantage de la question de l'autogestion. Lepage explique qu'au cours des années 1990 le «paradigme de l'autogestion est tombé en désuétude et certaines pratiques abandonnées» (Lepage, 2005).

Cette critique formulée par Lepage sur l'abandon des pratiques ne prend pas en considération le travail des groupes et des collectifs anarchistes[51] où des individus publient des écrits. Certes ces écrits sont diffusés à petite échelle, n'ayant ni la tribune ni les ressources financières que d'autres groupes de recherche universitaire, par contre ils existent et témoignent de certaines expériences autogérées au Québec. D'ailleurs, au

[49] Il est possible de constater de par l'orientation du colloque donné par *Possibles* la baisse d'intérêt pour l'autogestion parmi les intellectuels québécois. « À gauche autrement » n'exclut pas bien sûr la voie de l'autogestion, mais cette alternative n'est visiblement plus au cœur des préoccupations.
[50] Cette section vient remplacer *Sur les chemins de l'autogestion* qui existait depuis 1980.
[51] Mentionnons entre autres les revues *Démanarchie, Rebelle, Ruptures, Cause commune, Le Trouble* et *les Sorcières* au Québec.

printemps 2005 la Fédérations des communistes libertaires du Nord-Est (NÉFAC) en collaboration avec Alternative libertaire a publié *L'autogestion une idée toujours neuve*. « Le milieu libertaire québécois est fortement impliqué dans la réflexion sur la possibilité actuelle de l'autogestion. Les libertaires sont en fait les seuls qui se réclament directement de l'autogestion » (Lepage, 2005 ; p.105).

Depuis 2003 a lieu, chaque printemps, la Journée autogérée dans la ville de Québec où des étudiantEs, des jeunes et moins jeunes, des travailleurs et des militantEs se rencontrent pour discuter d'expériences autogestionnaires au Québec et ailleurs dans le monde. Un lieu de discussion sur ce mode d'organisation collective et les luttes en découlant.

De son côté, Gagnon écrit que les « pratiques autogestionnaires continuent à se diffuser au Québec dans les coopératives de travail et le secteur de l'économie sociale » (Gagnon, 2005 ; p.23). Toutefois, en ciblant entre autre l'économie sociale les « pratiques autogestionnaires comme une recherche d'émancipation face aux modèles culturels dominants de notre société, mais cela ne suppose pas nécessairement chez ses acteurs une ambition révolutionnaire » (Lepage, 2005 ; p.37).

Conclusion

Après l'exploration de ce type d'expériences au Québec et l'évolution du concept de l'autogestion, il est possible de dresser certaines caractéristiques autogestionnaires dans les années 1970-1980 largement partagées. Selon Lepage, la plupart des acteurs se caractérisent par :

1) «Une construction, sinon anticapitaliste, du moins très critique, des rapports économiques.

2) Une sympathie évidente pour la démocratie participative et la mise en œuvre d'efforts concrets pour lui donner vie.

3) L'orientation de l'action vers le développement de connaissances pratiques, voires techniques, au sein d'actes concrets.

4) Un discours sur la solidarité influencé par l'écologisme, le féminisme, les droits humains et, de façon plus implicite, un certain socialisme» (Lepage, 2005 ; p.105).

En résumé, Laplante définit deux courants de l'autogestion présents au Québec. D'une part, le mouvement contre-culturel véhiculant des valeurs d'autonomie, de féminisme, d'écologie et d'autre part, un mouvement moins affirmatif que le premier, un mouvement de réaction au pire suite à des fermetures d'usines et des menaces d'expropriation (Laplante, 1980 ; p.217).

Perspectives critiques de l'autogestion

En explorant la revue de littérature portant sur l'autogestion, force est de constater que plusieurs expériences autogérées se sont développées un peu partout dans le monde et ce selon les différents contextes sociaux, politiques, économiques, historiques et à des époques différentes. Malgré le fait que ces expériences soient souvent caractérisées comme des projets utopiques ou des échecs, elles ont marqué des périodes de l'histoire et sont riches en terme d'apprentissage d'une gestion collective avec tous les aléas que cela comporte.

Selon Mothé, Albert Meister[52] défend une théorie qu'on pourrait appeler «génétique autogestionnaire»[53] (Mothé, 1980). Pour Meister, «l'appétence autogestionnaire des membres des associations serait fonction du développement de l'association et des transformations de ses objectifs. Cette appétence irait en diminuant en fonction de la croissance de l'association et de son institutionnalisation. Forte motivation pour déboucher à l'apathie. L'imaginaire motivant de l'autogestion serait usé et détruit par sa

[52] Sociologue français, Meister est reconnu pour ses nombreuses études sur les associations volontaires et participatives.

[53] Selon Mothé, cette théorie semblerait indiquer que la période d'enthousiasme participatif soit lié à de fortes motivations idéologiques tandis que le dépérissement du fonctionnement autogestionnaire proviendrait, lui, de l'écart entre le modèle fourni par l'idéologie et les réalisations pratiques souvent bien plus modestes (Mothé, 1980 ; p.37-38).

confrontation avec la réalité pratique» (Mothé, 1980). Voici un résumé des différentes étapes de la théorie génétique autogestionnaire de Meister tiré de l'ouvrage de Mothé :

1) «**Période de conquête** où les membres se groupent avec la volonté très nette de créer, en réaction contre leur environnement, des cellules de vie démocratique, des relations égalitaires et une pratique de démocratie directe.

2) **Phase de consolidation économique**. Nécessité de survie au plan économique qui amène plusieurs transformations dans le fonctionnement. L'indifférence au profit de l'idéalisme. Les dirigeants se coupent de la base, les chefs sont semblables aux petits patrons. Malgré que le capital demeure collectif, les chefs en décident l'usage.

3) **Phase de coexistence**. Les groupes ont renoncé à se dresser contre leur environnement et la délégation du pouvoir s'étend à toutes les activités. Les anciens mythes sont rangés au musée des utopies et ceux, nouveaux de la société de consommation de masse font leur apparition. L'AG n'exerce plus de pouvoir directement, à l'exception des élections et d'un contrôle de type négatif.

4) **Pouvoir des administrateurs**. Spécialisation et complexité des problèmes, les sources d'information et les possibilités de faire passer dans les faits les décisions prises dans les organismes, sont entièrement dans les mains de ceux qui, par carrière, sont constamment aux prises avec les problèmes. Fin du schéma démocratique. Et bien qu'aucune modification ne soit inscrite dans leur statut juridique, le pouvoir effectif a cessé d'être entre les mains des membres de ces associations» (Mothé, 1980 ; p.37-38).

Selon Dumais, la problématique de l'autogestion dans les sociétés occidentales repose sur le fait que les expériences autogestionnaires se réalisent en marge du système capitaliste en ce qui a trait au niveau du fonctionnement et de l'organisation, mais s'insèrent à l'intérieur même de ce système. Elles sont donc confrontées au contexte de l'économie-politique capitaliste (Dumais, 1991). Les expériences d'autogestion à l'intérieur de ce système tentent de se développer autrement et de s'en démarquer. Cela sous-entend que les expériences autogestionnaires au Québec sont à petite échelle et non sur le plan national. Elles cohabitent avec d'autres entreprises ou organisations soumises à loi du marché. Par le fait même, elles tentent de provoquer une rupture avec les valeurs dominantes, les principes et les modes d'organisation véhiculés par la société capitaliste.

Les auteurs Rioux & Gagnon vont même jusqu'à avancer que ces expériences alternatives créent un univers convivial qui s'échappent des institutions, à la domination des appareils étatiques, à la reproduction sociale (Gagnon & Rioux, 1988). Cependant, concernant la reproduction sociale, je suppose que le modèle dominant teint les espaces autogestionnaires, les influence. Nonobstant leur désir de changement social, les militantEs au sein des espaces autogérés reproduisent des comportements et des attitudes présents dans le système capitaliste et patriarcal. Notamment, ce fut le cas du *Rézo* et de la CFDT où les auteures soulignaient la difficulté pour les femmes de combler leur aspiration de développer des nouveaux rapports sociaux au sein des expériences d'autogestion. Le fait que ces espaces autogérés soient insérés dans les sociétés capitalistes et patriarcales a pour résultat de générer d'autres limites en lien avec la reproduction de ces modes du système capitaliste et patriarcal. Examinons brièvement certaines critiques d'intellectuels qui vont dans le même sens :

- «Les entreprises sont enserrées dans des réseaux institutionnels, bancaires, étatiques ou syndicaux. Elles ne peuvent éviter ces réseaux que dans la mesure où elles sont indépendantes financièrement» (Gagnon; & Rioux, 1988)[54].

- Logique radicale de par le côté subversif de l'autogestion s'est tournée vers le réformisme[55].

- L'espérance de vie d'une expérience d'autogestion est assez limitée dans le temps. D'ailleurs, Albert Meister donnait 5 ans à une expérience autogestionnaire pour épuiser sa volonté démocratique (Bhérer & Tixier, 1985-86).

- Dans l'ouvrage de Guérin, sont mis en relief des critiques de Proudhon, datant de 1857 auprès des associations ouvrières, où certains individus ont reproduit les modes du système capitaliste à l'intérieur de structures qui se rapprochaient de ce qu'est l'autogestion. Ici est cité Proudhon :

« leur inspiration avait été naïve, illusoire, utopique. Elles avaient payé le tribut de l'inexpérience. Elles étaient tombées dans le particularisme et l'exclusivisme. Elles avaient fonctionné comme un patronat collectif, subi l'entraînement des idées de

[54] Il est question entre autre de la récupération de ces espaces autogérés par le pouvoir politique, les chefs d'entreprises. La domination du système capitaliste avec ses valeurs et ses représentations amène la récupération de ces institutions soi-disant en parallèle du système. De plus, Rioux et Gagnon affirment que : « depuis les idées de démocratie directe exposées par Rousseau dans son contrat social, les entreprises autogérées ont été finalement recouvertes par les bureaucraties et les technocraties qui se sont développées dans les sociétés capitalistes et socialistes » (Rioux, 1980 ; p.15).

[55] L'autogestion n'a plus nécessairement cette visée de transformation radicale de la société, cette ambition révolutionnaire (Lepage, 2005).

hiérarchies et de suprématie. Tous les abus des sociétés capitalistes furent exagérés encore dans ses soi-disant fraternelles. Elles avaient été déchirées par la discorde, les rivalités, les défections, les trahisons. Leurs gérants, une fois initié aux affaires, s'étaient retirés pour s'établir à leur compte en patron et bourgeois » (Guérin, 1987).

- Albert Meister, dans un texte sur les limites de l'autogestion, cite trois expériences d'autogestion dans lesquelles «émergent des hommes au-dessus des autres, des hommes qui seraient des chefs alors que les autres ont dû se borner à suivre (Meister, 1968).

- De son côté, Tonka souligne la distance entre ce que les militantEs au sein des espaces autogérés prônent et leurs comportements sur le terrain. Donc le fossé entre la théorie et la pratique des individus se prévalant de l'autogestion «Pendant mai-juin nous vîmes à plusieurs reprises des gens proposer et défendre jusqu'au sang l'autogestion alors que leur action pratique, quotidienne, était en constante contradiction avec les belles théories autogestionnaires si vivement défendues» (Tonka, 1968).

- Dans son ouvrage *l'âge de l'autogestion*, Rosanvallon, met en garde l'utilisation et l'exercice du pouvoir dans les expériences autogestionnaires. Ainsi, le pouvoir doit être collectif et non être accaparé par un petit groupe de personnes en fonction du titre de leur propriété ou du savoir comme il est fréquemment observé (Rosanvallon, 1976).

- L'autogestion est retournée à son contraire c'est-à-dire, un mouvement anarchiste de gauche lié à la tradition du mouvement ouvrier est devenu un mouvement anarchiste de droite synonyme de désétatisation, de privation et de dérégulation (Fiant, 2003).

- Le courant autogestionnaire s'est centré au niveau des problèmes crées par le système de production au sein de la société capitaliste. Toutefois, selon, Godbout la pensée demeurait intérieure au système de production. Tentative d'appliquer l'autogestion à l'extérieur de l'univers du travail, mais marqué par ses origines. Difficulté à faire des liens entre l'expérience d'autogestion et le système, sont plutôt étudiées les relations à l'intérieur de l'espace. Difficulté à intégrer la relation entre le système de production et l'extérieur (Godbout, 1986 ; p.119).

- Le très peu d'expériences autogestionnaires proposant des alternatives au niveau de la production . « postuler qu'un autre monde est possible amène inéluctablement, à proposer une autre production et une autre économie » (Brouillard, 2004).

- « Les petites unités; entreprises, ateliers, équipes de travail sont beaucoup plus faciles à autogérer que dans les grandes ou les formes participatives se trouvent limitées. C'est en créant des secteurs autogérés réduits que l'on peut espérer

> accroître la démocratie des institutions, car le petit groupe est un lieu privilégié d’apprentissage des relations sociales, de développement de l’esprit critique, de techniques de gestion, d’analyse de problèmes et de techniques décisionnelles » (Mothé, 1980 ; p.109)

Donc, en ne perdant pas de vue les nombreuses limites de l’autogestion, il est tout de même intéressant de les outrepasser et d’examiner comment concrètement au sein de ces expériences, les personnes s’organisent collectivement dans le but de développer un projet différent des modes de fonctionnement de la société capitaliste et patriarcale. En dépit de ses limites, l’autogestion a contribué à des avancées en terme d’organisation et de développement de nouveaux rapports sociaux et demeure un terme bien actuel au sein des mouvements alter mondialistes.

Annexe 1

Auteurs québécois sur l'autogestion

Sociologie (autour de *Possibles*)	Gabriel Gagnon Marcel Rioux Robert Laplante Jean-Pierre Dupuis André Fortin
Développement régional/économie sociale/autogestion Coopérative et participation	Patrice Leblanc Bruno Jean Yvan Comeau Hugues Dionne Benoît Lévesque
Catho et autogestion	Marcel Simard Jacques Grand'Maison Paul-André Boucher
Entreprise et autogestion	Harold Bhérer Pierre-Éric Tixier Simon Dumais Jean-Marc Piotte
Anarchisme	Normand Baillargeon Serge Roy NÉFAC Q-Lotté

Annexe 2

Références d’autogestion au Québec[56]

Tembec (Témiscamingue) Somoco (Lac St-Jean) Papier Cascade (Cabano) Dupon (Mont-Laurier)	Secteur bois/papier/forêt
Uniroyal et Seervas de Ville d’Anjou	Multinationale de pneus
Harpell press (Ste-Anne-de-Bellevue) Mono Lino (Québec)	Secteur imprimerie
Harvey transport (Alma)	Transport
Tricofil (St-Jérôme)	Textile
JAL (Témiscouata)	Milieu rural

[56] Parmi toutes ces expériences qui ont émergées au Québec, Vennat, affirme que seulement les travailleurs de Tricofil et ceux de Tembec ont réussi à transformer de manière concrète leurs conditions de travail de par les changements de structures de l’entreprises, ce qui n’est pas le cas selon l’auteur des autres entreprises (Vennat, 1980 ; p.36).
(*) Au Québec ce sont davantage des exemples de cogestion, de participation ou de coopératives de travail. À noter l’absence de remise en question du système capitaliste dans lequel sont insérées les entreprises. Il est encore moins question d’abolir le salariat. Plusieurs d’entres elles reçoivent des subventions de l’État. Dans la majorité des cas, l’organisation du travail n’a subi aucune transformation ; patrons, cadres, techniciens, ouvriers sont encore très présents dans une structure hiérarchique.

Annexe 3

Notes sur les pratiques émancipatoires

Les pratiques émancipatoires s'insèrent dans un cadre conceptuel :

1) Praxis (distinction avec la pratique)
Des pratiques qui vont au-delà de ce qui est répétitif et mimétique
Pratiques novatrices et créatrices
Instituant/institué

2) Dialectique
Si l'on parle de praxis, il faut faire intervenir la notion de dialectique
Définition : tension et dépassement qui existent dans le social-historique
Mouvement dialectique c'est l'instituant contre l'institué
Auto-création contre les déterminismes

3) Contradiction
société continue d'engendrer des contradictions si elles ne sont pas remises en cause

4) Rupture : Marque la discontinuité entre les normes socio-culturelles et les pratiques réellement existantes dans le penser, l'agir et le faire de ces entités sociales (p.53)

- se produit qu'en réponse aux contradictions de la société, surtout à celles qui auront été intériorisées par les agents sociaux
- passage de l'en soi au pour soi
- rupture dans les moments de type de société, mode de production entre en crise et amorce sa période de transition (p.54)

Transférabilité horizontale :
Les expériences vécues conduisent à d'autres expériences émancipatoires (Quintin, 1983).

«D'autre part, il arrive que des pratiques, que l'on pourrait dire émancipatoires, soient tellement singularisées, dans le temps et l'espace, que l'on voit mal comment elles peuvent déborder sur d'autres milieux de vie et de travail ; quand elles le peuvent, il s'agit de transférabilité horizontale» (Rioux et al., 1982, p.63)

Transférabilité verticale : «implique que des réseaux d'actions se forment, entreprennent des batailles revendicatrices, remettent en question les structures établies» (Quintin, 1983 ; p.13)

«Puisqu'il s'agit, dans cette recherche, d'examiner les possibilités d'apparition d'un autre type de société, il faut examiner l'ensemble du vécu des groupes choisis et nous demander si une praxis particulière influence ou peut influencer le reste du vécu ; ce que nous appelons la transférabilité verticale» (Rioux et al., 1982, pp.62-63)

Bibliograghie

Alternative libertaire, NÉFAC, L'autogestion une idée toujours neuve, Alternative libertaire, paris, avril 2005, 71 p.

(*)Andrsavi, Tony, Fiant, Michel, Samary, Catherine, Souquin, S., Viveret, Patrick, Zarka, Pierre, L'actualité de l'autogestion : Conférence dans le cadre du 2e FSE, 2003.

Arvon, Henri, L'autogestion, Éditions Que sais-je?, Les Presses universitaires de France, France, 1980, 127p.

(*)Bancal, Jean, Bourdet, Yvon, Debout, Simone, Découflé, André, Denis, Pierre, Lourau, Moissonnier, Maurice, René, Raptis, Michel, Sanvoisin, Jean, Autogestion : Études, débats, documents, cahier no. 5-6, mars-juin, Paris, 1968,

Bancal, Jean, Bourdet, Yvon, Desroche, Henri, Duvignaud, Jean, Fisera, Joseph, Guérin, Daniel, Jonas, Serge, Lefebvre, Henri, Lévy, Catherine, Limon, Didier, Lourau, René, Meister, Albert, Naville, Pierre, Raptis, Michel, Sansvoisin, Jean, Tonka, Hubert, Autogestion : études, débats, documents, cahier no. 7, les Éditions Comptes rendus, Paris, décembre 1968, 180p.

(*)Bancal, Jean, Biard, Roland, Bourdet, Yvon, Chaleil, Max, Chauvey, Daniel, Corpet, Olivier, Desroche, Henri, Duvignaud, Jean, Fisera, Joseph, Fontaine, Francis, Guérin, Daniel, Guigou, Jacques, Guillerm, Alain, Lourau, René, Meister, Albert, Motchane, Didier, Mothé, Daniel, Naville, Pierre, Pearson, Yves, Pluet, Jacqueline, Pronteau, Jean, Raptis, Michel, Rosanvallon, Pierre, Autogestion et socialisme, no.37-38, avril 1977, Paris, 263 p.

Baillargeon, Normand, Anarchisme, L'île de la tortue, Montréal, 1999, 127 p.

Bassand, Michel, Pierre, Rossel, L'autogestion disait-on!, Cahier de l'Institut universitaire d'études du développement, Presses universitaires de France, Paris, 1988, 181p.

Bhérer, Harold, Joyal, André, L'entreprise alternative, mirages et réalité, Éditions Saint-Martin, Montréal, 1987, 134 p.

Bhérer, Harold, Pierre-Éric Tixier, des entreprises en quête d'identité, Autogestions, vol., no.20-21, 1985-1986, pp.99-110.

Boivin, Louise, Fortier, Marc, L'économie sociale l'avenir d'une désillusion, les Éditions Fides, Montréal, 1998, 229 p.

(*)Boucher, Paul-André, Martel, Jean-Louis, Tricofil tel que vécu!, les Éditions C.I.R.I.E.C. en collaboration avec les presses H.E.C., Montréal, 1982, 372 p.

Bourdet, Yvon, Guillerm, Alain, Clefs pour l'autogestion, Éditions Seghers, Paris, 1975, 286 p.

(*)Brodeur, Viollette, Chartrand, G., Suzanne, Corriveau, Louise, Valey, Béatrice, Le mouvement des femmes au Québec ; étude des groupes montréalais et nationaux, les Presses solidaires, Montréal, 1982, 77 p.

Brouillard, Christian « L'autogestion une vieille idée, riche de possibilités nouvelles », À Bâbord!, no.6, octobre 2004.

Châtelet, François, Gilles Lapouge, Olivier Revault d'Allonnes, La révolution sans modèle, Mouton, Paris, 1975, 188 p.

Corpet, Olivier, « L'autogestion » extrait du dictionnaire critique du marxisme, Paris, les Presses de l'Université de France, 1982.

Crozier, Michel, Friedberg, Erhard, L'acteur et le système ; les contraintes de l'action collective, Éditions du seuil, Paris, 1992, 500 p.

Coutrot, Thomas, Socialisme, marchés, autogestion : un état du débat, Séminaire Matisse « Hétérodoxies », 18 octobre 2002, 18 p.

D'Allemagne, André et al., Introduction aux idéologies et régimes politiques, les Éditions MGL incorporé, 1992, 930 p.

D'Aragon, P. Participation dans les entreprises ; les expériences québécoises et ontariennes, les Presses de l'université du Québec, Sillery, 1980, 184 p.

(*)Dechêne-Minguy, Claire, Gouvernement du Québec, Ministère des Institutions financières et coopératives ; Direction des associations coopératives, Histoire du mouvement coopératif au Québec, Québec, 1981, 38 p.

Démanarchie, « Nos contributions sur l'autogestion » (supplément au mensuel libertaire Démanarchie), Québec-Montréal.

(*)Dezès, Marie-Geneviève, Weill, Claudie, Trebitsch, Michel, Guénot, Alain, Ravenel, Bernard, Ribeill, Georges, Ramunni, Girolamo, Pasture, Patrick, Berstein, Serge, Hatzfeld, Hélène, Bréhier, Émeric, Dereymez, Jean-William, Cépède, Frédéric, Dandé, Serge, Béroud, Sophie, Le Tréhondat, Patrick, Mouriaux, René, Silberstein, Patrick, Braud, Maurice, Tétard, Françoise, Morin, Gilles, Robert, Jean-Louis, Zaidman, Sylvie, Chevandier, Christian, Pigenet, Michel, Vigna, Xavier, Porhel, Vincent, Vindt, Gérard, Hatzfeld, Nicolas, Magniadas, Jean, Beurier, Joëlle, Perrot, Michelle, Legois, Jean-Philippe, Morder, Robi, Poucet, Bruno, Brillant, Bernard, Caune, Jean, Borrel, Marianne, Zancarini-Fournel, Michelle, Loiseau, Dominique, Dussuet, Annie, Fourcaut, Annie, Pcciarelli, Mimmo, Prost, Antoine, sous la direction de Goergi, Frank, Autogestion, la dernière utopie?, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003, 612 p.

Doré, Jacques, « Réflexions sur l'autogestion », in Roy, Serge, et al., La pensée en liberté, les Éditions Écosociété, Montréal, 1996, pp. 187-191.

Dumais, Simon, « Conflit et contrôle ouvrier : Uniroyal et Servaas de Ville d'Anjou », Possibles, vol.14, no.3, été 1990, pp.161-173.

Dumais, Simon, Remise en question du compromis et du procès de travail fordiste et contrôle des travailleurs sur l'organisation du travail à l'usine Uniroyal et Servaas de Ville d'Anjou 1972-1985, mémoire en science politique à l'université du Québec à Montréal, 1990, 208 p.

Dupuis, Jean-Pierre, Fortin, Andrée, Gagnon, Gabriel, Laplante, Robert, Rioux, Marcel, Les pratiques émancipatoires en milieu populaire, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1982, 176 p.

Dupuis-Déri, Francis, « Un autre monde est possible. Il existe déjà! », Horizons philosophiques, vol.15, no. 2, printemps 2005, pp. 63-86.

(*)Favreau, Louis, Mouvement populaire et intervention communautaire (1960-1988) : Continuités et ruptures, Centre de formation populaire, Conseil québécois de la recherche sociale, Montréal, 1988, 484 p.

Favreau, Louis, Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours : Continuités et rupture, les Éditions du Fleuve, 1989, Montréal, 307 p.

Fédération des communistes libertaires du Nord-Est, Ruptures, no.1, automne 2001,

Fédération des communistes libertaires du Nord-Est, Ruptures, no.1, printemps 2005,

Fisera, Joseph, Guérin, Daniel, et al., Autogestion : études, débats, documents, cahier #7, décembre 1968, Éditions comptes rendus, Paris, 180p.

Fortin, Andrée, « Le Rézo coopératif d'alimentation », Autogestions, vol., no.20-21, 1985-1986, pp.48-50.

(*)Fortin, Andrée, Le Rézo ; Essai sur les coopératives d'alimentation au Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1985, p. 223.

Fortin, Andrée, « Une nouvelle façon de concevoir le monde », Possibles, vol. 4, no. 3-4, printemps-été 1980, pp. 179-191.

Gagnon, Gabriel, « L'exception ou la règle? », Possibles, vol. 1, no. 1, automne 1976, pp. 73-86.

Gagnon, Gabriel, Rioux, Marcel, À propos d'autogestion et d'émancipation, Institut québécois de recherche sur la culture, Montréal, 1988, 190p.

Gagnon, Gabriel, Au cœur des possibles, les Éditions Écosociété, Montréal, 1995, 178 p.

Gagnon, Gabriel, « Demain l'autogestion? » Possibles, vol. 29, no. 2, printemps 2005, pp. 13-27.

Gagné, Gilles, Langlois, Simon, « L'anarchisme de Normand Baillargeon en débat », *Argument*, vol. 3, no.1, automne 2000 - hiver 2001, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 166 p.

Godbout T., Jacques, « De l'autogestion à l'autonomie », Possibles, vol.10, no.3-4, printemps-été 1986, pp.117-125.

Gouvernement du Québec, Les coopératives de travail au Québec ; profil du mouvement coopératif de travail au Québec, Bibliothèque nationale du Québec, novembre 1995, 84 p.

(*)Grand'Maison, Jacques, Des milieux de travail à réinventer, Les presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1975a, 254 p.

(*)Grand'Maison, Jacques, Une tentative d'autogestion, Les presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1975b, 228 p.

Guénot, Alain, Pierre Naville et l'autogestion face aux structures du capitalisme et du socialisme d'État, in Georgi, Frank, et al., Autogestion, la dernière utopie?, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003, 612 p.

Guérin, Daniel, L'anarchisme, Éditions Gallimard, 1987, 286 p.

Guérin, Daniel, pour le communisme libertaire, les Éditions Spartacus, Paris, 2003, 191 p.

Guimond, Roger, La participation des travailleurs et la répartition du pouvoir dans l'entreprise : étude de cas, thèse de maîtrise à l'université Laval, Sainte-Foy, 1986, 261 p.

(*)Hurtubise, Yves, Autogestion dans les coopératives d'habitation au Québec, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1983, 451 p.

Jean, Bruno, « L'autogestion sans frontières : les luttes régionales au Québec », Possibles, vol.10, no.3-4, printemps-été 1986, pp.191-206.

Joyeux, Maurice, Autogestion, gestion directe, gestion ouvrière ; la Fédération anarchiste et l'autogestion, Collection de formation anarchiste, # 9, Paris, 1979, 47p.

Lacroix, Mario, « Sur l'autogestion », in Roy, Serge, et al., La pensée en liberté, les Éditions Écosociété, Montréal, 1996, pp. 197- 205.

Lamoureux, Henri, « L'autogestion à Montréal : une bonne idée qui ne réussit pas à décoller », Possibles, vol. 16, no.1, hiver 1992, pp.121-135.

(*)Laot, Jeannette, Stratégie pour les femmes, les Éditions Stock, France, 1981, 249 p.

Laplante, Robert, « La question des âges », Possibles, vol. 4, no. 3-4, printemps-été 1980, pp. 217-225.

Lapierre, Jean-William, « Que reste-t-il du socialisme? », Possibles, vol. 17, nos. 3-4, été-automne 1993, pp. 58-75.

Laporte, P., « L'autogestion n'est pas une institution mais un comportement », La Griffe, no. 20, été 2001, pp. 3-5.

Leblanc, Patrice, « Autogestion et développement territorial », Possibles, vol. 29, no. 2, printemps 2005, pp. 39-53.

Lemay, Jean-Frédéric, L'autogestion comme voie alternative de développement : Étude de l'expérience chilienne sous Allende (1970-73) : Bilan critique et prospectives de transition, maîtrise, Université Laval, Québec, 2002, 107 p.

Lepage, Jean-François, Sylvestro, Marco, « Autogestions espaces de liberté », Possibles, vol. 29, no. 2, printemps 2005, 193 p.

Lepage, Jean-François, « Les sociologues québécois et le mouvement autogestionnaire », Possibles, vol. 29, no. 2, printemps 2005, pp.28-38.

Lipietz, Alain, « Marchandise, autogestion et capitalisme organisé », Les Temps Modernes, no. 391, février 1979. pp. 1250-1267.

Meister, Albert, Les communes de travail : Bilan d'une expérience de propriété et de gestion collective, l'Entente communautaire, Paris, 1958, 164 p.

Mintz, Frank, Autogestion et anarcho-syndicalisme. Analyse et critiques sur l'Espagne 1931-1990, les Éditions CNT, Paris, 1999, 133 p.

Monière, Denis, Guay Jean H., Introduction aux théories politiques, les Éditions Québec/Amérique, Montréal, 1988, 197 p.

Mothé, Daniel, «Autogestion et conditions de travail», les Éditions du cerf, Paris, 1976, 95 pages.

Mothé, Daniel, L'autogestion goutte à goutte, Éditions du Centurion, Paris, 1980, 190 p.

Pucciarelli, Mimmo, D., L'imaginaire des libertaires aujourd'hui, Éditions Atelier de création libertaire, Lyon, 1999, 365 p.

Quintin, Carmen, «Les pratiques émancipatoires dans deux coopératives d'habitation de la région montréalaise», mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, août 1983, 124 pages.

Ravenel, Bernard, Deux théoriciens de l'autogestion au Parti Socialiste Unifié : Victor Fay et Victor Leduc, in Georgi, Frank, et al., Autogestion, la dernière utopie?, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003, 612 p.

Rioux, Marcel, « L'autogestion, c'est plus que l'autogestion », Possibles, vol. 4, no. 3-4, printemps-été 1980, pp. 15-22.

Rosanvallon, Pierre, L'âge de l'autogestion, Éditions du Seuil, Paris, 1976, 185p.

Roy, Serge, et al., La pensée en liberté, les Éditions Écosociété, Montréal, 1996, 292 p.

Roy, Serge, « Pour en finir avec le totalitarisme : l'autogestion », La pensée en liberté, les Éditions Écosociété, Montréal, 1996, pp. 206- 210.

Sallon, Michel, L'autogestion, Les Presses universitaires de France, 1976, 183 p.

Samary, Catherine, « Des buts et des moyens : quel projet autogestionnaire socialiste? », La Pensée, no. 321, janvier-février-mars 2001,

Simard, Jean-Jacques, « Les pieds et le plat : étiologie de l'autogestion », », Possibles, vol.10, no.3-4, printemps-été 1986, pp.63-77.

Tarizzo, Domenico, L'anarchie : histoire des mouvements libertaires dans le monde, Italie, 1978, 323 p.

Tixier, Pierre-Éric, « L'autogestion : une valse à trois temps », Possibles, vol.11, no.2, hiver 1987, pp.223-236.

Vennat, Pierre J.A. « L'ouvrier-patron des années 80 », Possibles, vol. 4, no. 3-4, printemps-été 1980, pp.

Waresquiel, Emmanuel et al., Le siècle Rebel, Dictionnaire de la contestation au XX e siècle, Larousse, Imprimerie moderne de l'Est, Paris, 1999, 671 p.